



**LE PRÉSIDENT A DONNÉ INSTRUCTION HIER
EN CONSEIL DES MINISTRES**

Une nouvelle usine de production de lait pour Alger

P 3

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 31 janvier 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5452 - 18^e année

MARCHÉ PÉTROLIER



Le Brent se rapproche des 100 dollars

P 3

BELANI DÉNONCE L'ESCALADE DE LA TENSION DANS LA RÉGION

La politique aventuriste du Maroc

LIRE EN PAGE 2

LUTTE ANTI-SPÉCULATION SUR LE MÉDICAMENT

Benbahmed renforce le programme d'inspection

P 4

ENQUÊTE SUR LA PÉNURIE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

La commission parlementaire peaufine son rapport

P 5

ÉQUIPE NATIONALE



Vers un stage au Nigeria avant d'affronter le Cameroun

P 7

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ANTAR IBN
CHEDDAD ES SENIA - ORAN,
CET APRÈS-MIDI À 15H30

La pouliche Kirsada, peut frapper d'entrée

P 14



Ph : DR



PRÉPARATIFS DU SOMMET ARABE D'ALGER

Lamamra briefe ses homologues au Koweït

P 2

AMAR BELANI AVERTIT RABAT ET ALERTE L'ONU

Le Maroc « alimente dangereusement » l'escalade de la tension dans la région

L'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère algérien des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani a déploré, hier, l'entêtement du Maroc à persévérer dans sa fuite en avant et son aventurisme, une démarche qui « alimente dangereusement » l'escalade de la tension dans la région.



Pour le diplomate algérien, le royaume marocain, qui ne rate pas une occasion pour dire qu'il est attaché au processus politique et son soutien aux efforts des Nations unies visant à trouver une solution pacifique au conflit du Sahara occidental. Dans la réalité, notamment depuis le 13 novembre 2020, « les autorités marocaines violent quotidiennement les accords militaires signés par les deux parties au conflit, (Front Polisario et Maroc : ndlr) et endossés par le Conseil de sécurité ».

Dans sa fuite en avant, ses tergiversations et manœuvres pour faire perdurer son occupation illégale au Sahara occidental, le royaume marocain use d'armes sophistiquées pour commettre des crimes en dehors de son espace géographique reconnu par l'ensemble des pays à travers le monde. Pour l'ex-ambassadeur de l'Algérie à Bruxelles, « les autorités marocaines conduisent des actes de guerre à l'est du mur de sable et commettent des assassinats extrajudiciaires ciblés, visant des civils », par l'utilisation, poursuit-il dans sa déclaration, hier, « de systèmes d'armes sophistiquées en dehors de leurs frontières internationalement reconnues », a dénoncé Amar Belani.

Persistant dans sa politique de fuite en avant, non sans conséquences gravissimes sur la région et dont sur la paix et la sécurité internationale, il souligne que Rabat excelle dans sa politique de répression et de violation des droits de l'homme des sahraouis, des territoires occupés du Sahara occidental, dernière question de décolonisation en Afrique, inscrite sur l'agenda de l'ONU et de l'Union africaine (UA).

En plus de son refus à se plier à la légalité internationale pour le règlement du conflit qui oppose Rabat à Front Polisario, sur le Sahara occidental, pour Amar Belani « les autorités marocaines durcissent, à l'extrême, leur politique planifiée de répression et de violations systématiques et massives des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés » non sans manquer de rappeler le dernier rapport, qu'il qualifie d'« acca-

blant » de Human Rights Watch qui met, a-t-il poursuivi, « à nu le caractère brutal et illégal » des méthodes employées par la puissance d'occupation marocaine, dans sa féroce répression des militants sahraouis, à l'instar du calvaire quotidien du blocus infligé à la militante Sultana Khaya et sa famille, à titre d'exemple. Un système colonial marocain d'oppression et de violations des droits des Sahraouis, que Rabat tente de cacher aux yeux du monde en vain, par le blocus médiatique et diplomatique qu'elle impose, par son refus de permettre à des ONG, avocats, députés, juristes, journalistes... etc. de se rendre aux territoires sahraouis sous occupation marocaine.

Conscient de son bilan sinistre en matière de respect

des droits de l'Homme et de l'opposition fondamentale entre un système politique d'occupation et les droits de l'Homme, pour l'ex-ambassadeur de l'Algérie à l'ONU, « le royaume du Maroc est le seul État membre de l'Union africaine qui refuse de ratifier la Charte africaine des droits de l'homme, et des peuples ». Une posture marocaine qui vise, affirme Amar Belani, « à bloquer l'envoi d'une mission d'établissement des faits dans les territoires sahraouis sous occupation marocaine », et ne pas avoir, poursuit-il, « à rendre compte des violations préméditées, planifiées, flagrantes et systématiques à l'encontre des citoyens sahraouis ».

Pour Belani, cette situation dramatique qui prévaut dans les territoires sahraouis occu-

pés, pose, avec acuité, la question de « l'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) » pour permettre à la mission onusienne, à l'instar de toutes les autres missions de l'ONU, déployées dans le monde de suivre, de superviser et de documenter la situation « catastrophique » en matière de respect des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Rappelant que le SG de l'ONU, Antonio Guterres, « ne cesse d'appeler, en vain dans tous ses rapports successifs, qu'une surveillance indépendante, impartiale, complète et soutenue de la situation des droits de l'homme est nécessaire pour assurer la protection des habitants du Sahara occidental

», il déplore que ces appels restent sans suite, à ce jour. S'agissant de la question de décolonisation du Sahara occidental, et les allégations « éculées » que ne cesse de recycler l'appareil grippe de la propagande de ce pays quant à un prétendu « conflit régional ». Le SG de l'institution onusienne a brisé définitivement, lors de sa dernière conférence de presse, « cette fiction » marocaine en singularisant clairement la responsabilité des « deux parties » au conflit, en l'occurrence le royaume du Maroc et le Front Polisario, que l'envoyé personnel pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura a rencontré, lors de son déplacement, à Rabat, où il a rencontré le MAE Nasser Bourita avant de se rendre aux camps des réfugiés sahraouis, et où il a rencontré les responsables du Front Polisario, à leur tête son Secrétaire général, Brahim Ghali. L'ex-ambassadeur de l'Algérie auprès de l'ONU rappelle que les allégations marocaines ont encore une fois été battues en brèche, déclarant que « le porte-parole du SG de l'ONU a enfoncé le clou, en démentant catégoriquement l'existence d'enfants soldats dans les camps sahraouis », objet de campagnes de presse récurrentes véhiculées, a poursuivi Amara Belani « à l'international, par certaines ONG et supports électroniques à la solde des chancelleries marocaines », a rappelé l'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère de Ramtane Lamamra.

Karima Bennour

PRÉPARATIFS DU SOMMET ARABE D'ALGER

Lamamra briefe ses homologues au Koweït

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a pris part, hier, au Koweït, aux travaux de la réunion de concertation des ministres arabes des Affaires étrangères, à l'invitation de son homologue koweïti, Cheikh Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Ahmed Al-Djaber Al-Sabah. Il a présenté, à cette occasion un exposé sur les préparatifs du prochain sommet arabe qu'abritera l'Algérie cette année.

Récemment, à Alger, Ramtane Lamamra a informé les ambassadeurs des pays arabes, accrédités en Algérie, des démarches de l'Algérie visant à « assurer les principaux facteurs pour la réussite du prochain Sommet arabe en faisant de celui-ci une étape importante dans le processus de l'action arabe commune ». Les ambassadeurs arabes ont également été informés sur l'engagement du président Abdelmadjid Tebboune à « poursuivre la concertation et la coordination avec ses frères, dirigeants des pays arabes et les responsables du secrétariat général de la Ligue arabe, et ce, dans le cadre de la poursuite des contacts directs et périodiques avec nombre de ses homologues arabes ainsi que ceux de son envoyé personnel ».

Ramtane Lamamra a exposé, aux ambassadeurs arabes, l'approche participative de l'Algérie visant à parvenir à des formules

consensuelles sur les principales questions qui seront soulevées lors du prochain sommet arabe, y compris la fixation d'une date propice pour sa tenue. Il leur a fait savoir que le président Abdelmadjid Tebboune comptait proposer, pour la tenue de ce Sommet, une date alliant la symbolique nationale historique et la dimension arabe, une date qui consacre les valeurs de la lutte commune et de la solidarité arabe. Cette date, avait-il ajouté, devrait être adoptée par le conseil des ministres arabes lors de sa session ordinaire prévue en mars prochain, avec l'initiative de l'Algérie et l'appui du secrétariat général de la Ligue arabe. Elle permet aussi de parachever le processus préparatoire du Sommet dans la forme et dans le fond. Hier, en marge des travaux de la réunion de concertation des ministres arabes des Affaires étrangères, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques non officielles prévues initialement en février 2021 par le conseil ministériel de la Ligue arabe, le chef de la diplomatie algérienne devait avoir des entretiens en tête à tête avec ses homologues arabes et avec le Secrétaire général de la Ligue arabe.

Dans ce cadre, Ramtane Lamamra s'est entretenu avec son homologue koweïtien Ahmad Nasser al-Mohammad al-Sabah. Ramtane Lamamra a également rencontré le président du Conseil ministériel de la

Ligue des États arabes, Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Sabah. Selon le tweet de Ramtane Lamamra, via son compte officiel sur Twitter, cette rencontre a eu lieu avant le début de la réunion ministérielle consultative. Les deux parties ont passé en revue les questions les plus importantes qui préoccupent le monde arabe et les perspectives de coordination et d'unification des visions à leur sujet, en intensifiant ce type de rencontre.

Pour rappel, la réunion de concertation des ministres arabes des Affaires étrangères a pour objectif de permettre l'échange des vues sur les sujets les plus importants sur la scène arabe et l'examen des défis qui se posent au monde arabe ainsi que les préparatifs des prochaines échéances. Les ministres arabes des Affaires étrangères devaient également examiner les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination interarabe sur les questions régionales et internationales de l'heure. La dernière rencontre entre dirigeants algériens et koweïtiens remonte à septembre dernier à l'occasion de la visite à Alger du Premier Vice-Premier ministre, ministre d'État chargé des Affaires du Cabinet, ministre des Affaires étrangères de l'État du Koweït, Cheikh Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Sabah.

M. R.

LE PRÉSIDENT A DONNÉ INSTRUCTION, HIER, EN CONSEIL DES MINISTRES

Alger sera dotée d'une usine de production de lait

Le Conseil des ministres s'est réuni hier, par visioconférence, sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune. Une réunion au cours de laquelle plusieurs secteurs ont été examinés, selon un communiqué des services du palais d'El Mouradia.



Le Conseil a examiné en particulier le secteur agricole, dont le chef de l'État a insisté sur la production agricole nationale dont la sécurité alimentaire nationale en dépend. À ce titre, et se saisissant du problème de la pénurie en matière d'un produit de base fort prisé par les ménages algériens, Tebboune a ordonné le lancement

« immédiat » d'une unité de production de lait en sachet dans la capitale. Cette usine sera dotée d'une capacité minimale de production d'un million de litres par jour. En effet, ce projet est à même de garantir à la capitale un approvisionnement sans intermittence en ce produit de base, à considérer notamment la dernière rupture en la

matière constatée dans les ménages à Alger, et bien d'autres wilayas du pays d'ailleurs.

Abordant la prochaine campagne labours-semences, le président de la République a donné instruction et des orientations en ce sens. Il a ainsi affirmé que la production agricole « est un enjeu majeur pour le pays et une

question de dignité nationale ».

En ce sens, « nous avons toutes les capacités pour relever le défi », souligne le chef de l'État, déplorant d'ailleurs une « baisse » des chiffres présentés concernant la production céréalière et dont il faudra redoubler d'efforts pour revoir à la hausse le niveau.

F. G.

COUR D'ALGER

Le procès Tayeb Louh et ses coaccusés renvoyé à la prochaine session criminelle

Prévue hier à la Cour d'Alger, le procès de l'ancien ministre de la Justice, Tayeb Louh, et de ses coaccusés a été reporté à la prochaine session, pour cause de l'absence de la défense de certains accusés. Le prévenu est poursuivi pour entrave au bon fonctionnement de la justice, faux en écriture officielle et abus de fonction. Dans la même affaire, ils sont également poursuivis, Saïd Bouleflika, frère et conseiller de l'ancien président, le défunt Abdelaziz Bouleflika, l'homme d'affaires, Ali Haddad, les anciens Inspecteur général et Secrétaire général du ministère de la Justice, respectivement Tayeb Belhachem et Laâdjine Zouaoui, les juges Mokhtar Belahrach, Samoun Sid Ahmed, Khaled Bey, ainsi que l'avocat Derfouf Mustapha. Octobre 2021, le tribunal criminel de première instance de Dar El-Beida avait condamné Tayeb Louh à une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 DA.

F. B.

ALGÉRIE — FRANCE

C'est parti pour la 7ème session des consultations politiques

Les travaux de la 7ème session des consultations politiques algéro-françaises ont débuté hier à Alger au niveau des Secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères des deux pays. La session, qui s'étalera du 30 au 31 janvier, se tient sous la co-présidence du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Chakib Rachid Kaid, et du Secrétaire général du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, M. François Delattre. Les deux parties examineront l'évolution générale de la coopération bilatérale et aborderont les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

R. N.

MARCHÉ PÉTROLIER

Le Brent se rapproche des 100 dollars

L'évolution des cours du pétrole donne raison aux experts qui ont pronostiqué, pour 2022, un baril à 100 dollars et plus. Avant la fin du mois de janvier, le mercredi 26 précisément, le seuil de 90 dollars était déjà franchi. Vendredi 28 janvier, le baril de Brent de la mer du nord était encore au-dessus de 90 dollars. C'est une bonne nouvelle pour l'Algérie qui doit compter, pour assez longtemps encore, notent les experts algériens, sur les recettes d'exportations d'hydrocarbures pour son développement économique et pour répondre aux multiples besoins sociaux de la population, tout en veillant à son équilibre budgétaire. De nombreux experts algériens estiment qu'il faut persévérer dans l'effort d'exploration pour accroître les réserves d'hydrocarbures conventionnelles du pays et accroître les recettes d'exportations à mettre au service du développement économique et social. C'est ce qui permettra de créer les conditions favorables pour dégager l'économie algérienne de sa dépendance du marché pétrolier mondial. En 2021, la Sonatrach a augmenté sa production et ses exportations par rapport à l'exercice précédent, et projette de maintenir ses performances en 2022.

La tendance haussière du marché pétrolier renforce la position de l'Algérie qui refuse l'endettement extérieur et peut donc résister aux pressions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui poussent notre pays vers cette voie suicidaire. Pour rappel, la Loi de Finances 2022 est basée sur un prix de référence du baril de pétrole à 45 dollars et un prix du marché du baril à 50 dollars. Le Fonds de régulation des recettes se trouve ainsi alimenté de façon significative. La haus-

se du prix du pétrole crée les conditions pour rendre plus efficace l'effort réalisé en « interne » visant à réduire la facture des importations, combattre la corruption sous la forme des surfacturations, promouvoir la production nationale et améliorer la situation sociale des Algériens.

La plupart des sites spécialisés accréditent l'idée que cette flambée du prix du pétrole va se poursuivre jusqu'à 100 dollars le baril de Brent et même, comme le prédisent certains experts, atteindre les 120 dollars. Les arguments en faveur de la poursuite de la hausse des prix sont tirés des tensions géopolitiques actuelles avec les incertitudes qu'elles entraînent alors que les effets du variant Omicron se sont révélés quasiment nuls sur la relance des économies des pays développés. Si la relance économique mondiale se maintient durablement, elle aura un impact positif sur le marché pétrolier durant l'année et donc sur notre propre économie. Selon le secrétaire général de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC), Ali Sabt Ben Sabt, la reprise du marché pétrolier devrait se poursuivre en 2022. Il estime que l'impact des variants du Coronavirus sera « faible ». À la demande qui croît à la faveur du post-Covid s'oppose une offre qui diminue à cause des tensions géopolitiques.

La guerre faite au Yémen par une coalition de pays autour de l'Arabie saoudite a créé un contexte de tensions géopolitiques qui n'est pas étranger à la hausse des prix du pétrole. Les experts citent les missiles et les drones lancés par le Houthis sur un aéroport et des installations industrielles aux Émirats arabes unis, qui est le troisième producteur de pétrole de l'OPEP. Les tensions actuelles en Ukraine

avec la Russie sont également citées comme facteur qui contribue à la hausse du baril. La perspective d'un regain des tensions géopolitiques annihile les facteurs baissiers comme l'éventualité d'un retour de l'Iran sur le marché pétrolier mondial avec une offre à la hausse. Tout laisse espérer pour l'Algérie, en 2022, une situation meilleure qu'en 2021. L'an passé, la reprise de l'économie mondiale, accompagnée d'une forte demande de pétrole, ont permis à l'Algérie de bénéficier d'une moyenne annuelle des prix du brut de 70,89 dollars le baril alors qu'en 2020, cette moyenne était de 42,12 dollars.

M'hamed Rebah

PARTICIPATION DES FEMMES À L'ÉCONOMIE VERTE

Krikou expose l'expérience algérienne

L'Algérie a une expérience pionnière dans l'autonomisation des femmes et leur participation à l'économie verte, a indiqué hier à Alger la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa participation par visioconférence à une réunion arabe préparatoire à la 66e session de la Commission des Nations unies sur la condition de la femme,

prévue en mars prochain sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les politiques d'atténuation de l'impact du changement climatique et la participation des femmes à l'économie verte, Mme Krikou a fait savoir que l'expérience algérienne en la matière sera présentée au deuxième jour de cette réunion préparatoire. La ministre a, dans ce cadre, évoqué les projets prévus par l'État au profit des femmes, notamment pour

les associer à la démarche de l'économie verte et aux autres domaines environnementaux, soulignant qu'une stratégie arabe unifiée avait été adoptée avec l'élaboration de programmes dans ce cadre. Lors de la première journée des travaux, les participants ont discuté du communiqué devant sanctionner cette réunion préparatoire à la 66e session de la Commission des Nations unies sur la condition de la femme.

TESTS ANTIGÉNIQUES OU PCR

Covid-19 : comment se faire dépister !

Le recours aux mauvaises méthodes pour le dépistage de l'affection de la Covid-19 ou à se présenter aux mauvaises adresses induisent forcément à l'obtention de faux résultats, souvent des faux négatifs qui peuvent être à l'origine d'une forte propagation du virus.



Pour éviter cela, les spécialistes de la santé expliquent ce qu'il faut vraiment faire, et dans quel cas réaliser un test antigénique et dans quel cas il faut recourir au test PCR. Il faut d'abord savoir que ces deux tests sont les seuls à pouvoir confirmer la positivité d'une personne atteinte de la Covid-19. Les spécialistes de la santé recommandent aux personnes symptomatiques de réaliser un test antigénique jusqu'à 4 jours après apparition des premiers symptômes. Alors que les cas

contacts vaccinés, doivent réaliser un premier test antigénique ou PCR le plutôt possible suivi de deux autres tests à j+2 et j+4. En termes plus clairs, les tests antigéniques ne sont pas recommandés chez les personnes asymptomatiques, c'est-à-dire chez celles ne présentant pas ou plus de symptômes dus à leur contamination au Covid-19. Pour ce qui est du test de référence RT-PCR, celui-ci peut être réalisé dans toutes les situations avec ou sans signe de la mala-

die, cas contact ou non.

LA DURÉE DU CONFINEMENT RÉDUITE

Par ailleurs, il est à souligner que le ministère de la Santé a revu à la baisse la durée de confinement des cas positifs au Covid-19, en tenant compte, comme indiqué dans sa note, « de l'état actuel des connaissances scientifiques », dans laquelle il est aussi question de l'actualisation « des critères de levée de confinement et de reprise de travail, d'un

cas Covid-19». La direction générale de la prévention dans une note adressée, dernièrement aux directeurs de la santé et des établissements hospitaliers, explique que la durée de confinement recommandée pour les cas avec des formes asymptomatiques, avec une RT-PCR positive ou un test antigénique acté positif réalisé à l'occasion d'un dépistage ou d'une enquête autour d'un cas de Covid-19, « est désormais de 5 jours à partir du jour du prélèvement positif ». Cependant, pour ces cas, lors de la reprise du travail, « le port obligatoire d'un masque FFP2 est de rigueur pendant trois jours au minimum ». En cas d'apparition de symptômes, souligne l'instruction du ministère de la Santé, durant cet intervalle, il y a lieu d'appliquer les recommandations des cas symptomatiques. En effet, pour les formes symptomatiques bénignes ou modérées chez les cas confirmés ou chez les cas probables, « la durée de confinement recommandée est de 7 jours à partir du premier jour des symptômes ». Lors de la reprise du travail, le port obligatoire d'un masque FFP2 « est également de rigueur pendant trois jours au minimum ».

Cependant, pour les cas symptomatiques graves, la note du ministère de la Santé explique que la levée de confinement dépendra de l'évolution clinique et ne pourra se faire qu'à partir du 21e jour depuis le début des symptômes. La même source précise également que « la reprise des activités professionnelles après une infection au Covid-19 est assujettie à une décision médicale délivrée par le médecin de travail ou le médecin habilité et le critère virologique soit la PCR n'est pas nécessaire pour la reprise du travail ».

Ania nch.

POINT COVID-19

Les contaminations poursuivent leur baisse

1.464 nouveaux cas confirmés de Covid-19, 965 guérisons et 11 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 250 774, celui des décès 6.566, alors que le nombre de patients guéris est passé à 164 005 cas. Par ailleurs, 40 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source. En outre, 15 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 13 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 20 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen "vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque".

R.S.

POUR BRISER LA CHAÎNE DE CONTAMINATION Le diagnostic précoce de la Covid-19 recommandé

La directrice chargée des maladies émergentes au ministère de la Santé, Mme Samia Hamadi a appelé, hier à Alger, les citoyens à recourir au diagnostic précoce, à même de contribuer à briser la chaîne de transmission et orienter les individus vers la vaccination. Dans une déclaration à l'APS, Mme Hamadi a souligné l'importance de l'affluence vers les laboratoires d'analyses pour effectuer les tests disponibles, ainsi que vers les pharmacies privées dans le cadre du diagnostic précoce, susceptible de briser la chaîne de contamination et d'orienter le citoyen vers la vaccination, pour les cas négatifs.

Ainsi, la responsable a rappelé les instructions données par le ministère de la Santé aux directeurs de la santé pour encourager les citoyens à adhérer à la campagne de vaccination, notamment au niveau des établissements de santé de proximité, l'objectif étant de rapprocher l'opération du citoyen, saluant les wilayas ayant donné l'exemple en offrant des analyses gratuites aux citoyens dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Mme Hamadi a salué l'initiative lancée par la direction de la santé de la wilaya de Sétif, en collaboration avec les associations activant sur le terrain, consistant à offrir aux citoyens l'opportunité d'effectuer les tests de dépistage, à titre gracieux, ajoutant que plusieurs citoyens testés « négatifs » ont tout de même été orientés vers la vaccination. La responsable a exhorté les autres wilayas à suivre l'exemple de la wilaya de Sétif pour inciter les citoyens à effectuer le diagnostic précoce, susceptible d'endiguer la propagation du variant « Omicron » très répandu ces dernières semaines. Elle a annoncé, en outre, l'acquisition prochaine de plus de 1 million de doses de réactifs de laboratoires pour le dépistage du virus, en prévision de leur mise à la disposition de tous les acteurs sur le terrain dont les laboratoires biologiques et pharmacies qui demeurent au service du citoyen. Elle a mis en garde les personnes qui présentent des symptômes d'atteinte au variant « Omicron » et pensent être atteintes d'un simple rhume, contre le fait de ne pas aller consulter et de ne pas respecter les gestes barrières, ce qui entraînerait inévitablement la propagation du variant et, partant, l'augmentation du nombre de cas "Omicron".

R.S.

PLUS CONTAGIEUX QU'OMICRON

Le variant BA-2 fait son apparition en Algérie

Des cas du variant BA-2 du Coronavirus sont enregistrés en Algérie, a annoncé, hier, le directeur général de l'Institut Pasteur qui promet de fournir prochainement les statistiques établies par son organisme.

Lors de son passage, hier, sur les ondes de la Radio nationale chaîne 1, le DG de l'Institut Pasteur, Fawzi Derrar, a affirmé que l'apparition de ce nouveau variant « ne doit pas inquiéter mais doit plutôt inciter à plus de vigilance et au respect des mesures de prévention », vaccination, port du masque et distanciation physique. En

dépît de la baisse du nombre de contaminations, ces trois derniers jours, Derrar met en garde contre « le relâchement » dans l'application et le respect des protocoles sanitaires, puis, prévient-il, « la pandémie sévit toujours ».

Révlant le faible taux de vaccination au niveau national qui n'a pas dépassé les 32%, l'invité de la Chaîne 1 appelle les citoyens à se faire vacciner pour atteindre l'immunité collective.

Ania nch.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION SUR LE MÉDICAMENT

Benbahmed renforce le programme d'inspection

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique dirigé par Lotfi Benbahmed procédera aujourd'hui, au renforcement de son programme d'inspection pour s'assurer de la disponibilité continue des médicaments utilisés dans le protocole thérapeutique anti-Covid-19. En effet, un communiqué du ministère a rapporté « pour s'assurer de la disponibilité continue des médicaments utilisés dans le protocole thérapeutique anti-Covid-19, le ministère a arrêté un vaste programme d'inspection qui sera renforcé à partir du 31 janvier 2022 ». Ce renforcement sera traduit par « l'intervention des brigades d'inspection mixtes ministère du Commerce-ministère de l'Industrie pharmaceutique, installées le

jeudi 20 janvier 2022 au ministère du Commerce », ajoute la même source. Ces brigades mixtes seront chargées de « lutter contre toutes pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions et ruptures d'approvisionnement de certains médicaments, telles les pratiques de rétention, de ventes concomitantes, de vente dites par packs, et qui exposeraient les contrevenants à des sanctions administratives, financières et pénales conformément à la législation en vigueur », prévient le ministère. Il a également fait savoir qu'une boîte e-mail (requete-medic@miph.gov.dz) est mise à la disposition des pharmaciens d'officine victimes de ces pratiques commerciales illégales, soulignant qu'ils sont

appelés à « porter directement » leurs réclamations à la connaissance des services de l'Inspection générale relevant du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Par ailleurs, annonce le ministère, des équipes d'inspecteurs relevant de cette Inspection générale ont diligenté du 23 au 27 janvier courant, seize (16) opérations d'inspection au Centre et à l'Est du pays, ayant permis le constat de la rétention de 16 000 boîtes d'Enoxaparine et 250 000 boîtes de Paracétamol, pour lesquelles 15 mises en demeure ont été prononcées. « Toutes ces quantités ont été ventilées vers les pharmacies d'officine, 48h après les mises en demeure », explique le communiqué, ajoutant que selon le constat établi par les

inspections menées jeudi dernier, des fermetures d'établissements pharmaceutiques de distribution devraient être notifiées dimanche. Ces opérations d'inspection s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre les pratiques illégales de spéculation, de rétention ou de ventes concomitantes et conformément aux instructions du ministre de l'Industrie Pharmaceutique portant réquisition des établissements pharmaceutiques de distribution avec obligation de mise à la disposition des officines, de toutes les quantités disponibles en stock, des médicaments inscrits dans le protocole thérapeutique anti-Covid-19, dans un délai maximum de 48h, a-t-on rappelé de même source.

Sarah O.

LA CONFÉRENCE SUR LA RELANCE INDUSTRIELLE EN ÉTAIT LE DÉCLIC

Des centaines de projets débloqués

La réunion du Conseil des ministres annoncée pour hier a été consacrée en partie à un exposé présenté par le médiateur de la République sur les projets d'investissement en suspens. Dans ce cadre nous rappelons que la majorité des secteurs souffrent de retard et sont à la traîne dans la réalisation des projets programmés.

À citer en particulier le secteur du bâtiment et des travaux publics dont les délais de livraison des logements et d'infrastructures ne sont pas toujours respectés et les projets de réalisation de routes sont différés alors que des contrats sont résiliés avec des entreprises nationales et étrangères. Aussi, le secteur de l'Industrie dont le ministre Ahmed Zeghdar fait des efforts pour relancer l'investissement. Selon ses déclarations, il y a eu le déblocage de 890 dossiers en suspens au niveau de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).



Ph: DG

Parallèlement au traitement des dossiers de l'ANDI, le ministère de l'Industrie œuvre à relancer les entreprises et les unités publiques à l'arrêt et en difficulté. Notant que 51 entreprises à l'arrêt et 32 autres en difficulté ont été recensées, a fait savoir le ministre rappelant la remise en service de plusieurs unités de ces entreprises, dont l'usine de fabrication de verre à Jijel (Africaver), l'unité de production de jus à Taher, trois unités relevant de l'entreprise publique des industries électroniques à Sidi Bel-Abbès et l'usine de production de levure de Bouchehouf (Guelma).

Pour sa part, le médiateur de la République, Brahim Merad a affirmé que les mesures d'urgence prises en application des instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour débloquer les projets d'investissement achevés et à l'arrêt pour des raisons administratives, ont

permis à ce jour de lancer 380 unités de production réparties sur 40 wilayas.

Ces projets permettent la création de 23 165 emplois directs, sans compter les emplois indirects qui seront créés à la faveur de la mobilité économique engendrée par ces activités au niveau de leurs périmètres.

« Il s'agit d'une démarche qui vise à rétablir la confiance entre les investisseurs et l'État », a-t-il dit, affirmant avoir perçu une grande satisfaction auprès des opérateurs, dont l'intérêt sera axé désormais sur la réalisation de leurs objectifs économiques.

Dans une déclaration à l'APS, Merad a souligné que depuis la tenue de la conférence nationale sur la relance industrielle le 4 décembre dernier, au cours de laquelle le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait souligné l'importance de lever le gel sur les projets finalisés suspendus pour

des raisons bureaucratiques, « on a recensé 787 projets d'investissement suspendus en raison de blocages administratifs ».

Il a ajouté que son instance a procédé à ce jour à « la levée du gel de 483 projets, dont 421 projets finalisés et dont les travaux ont été lancés et 62 projets dont les travaux démarreront prochainement ».

Aussi, et de son côté, le directeur général de la gestion du secteur public marchand (DGGSPM), Hocine Bendif, a affirmé que les contraintes bureaucratiques avaient été levées sur plus de 500 projets dans un laps de temps d'une semaine à travers plusieurs wilayas du pays, et ce, dans les domaines des industries de transformation agroalimentaire, d'électroménagers, de travaux publics et de bâtiment, dont la valeur globale est estimée à 900 milliards DA.

Sarah O.

ENQUÊTE SUR LA PÉNURIE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

La commission parlementaire peaufine son rapport

Mise en branle le 13 janvier dernier dans sa mission consistant à déboucher les tenants et les aboutissants qui seraient derrière les pénuries de produits alimentaires de base, l'huile de table notamment, la commission d'enquête parlementaire s'attèle à peaufiner son rapport avant de le remettre à qui de droit. Ainsi, selon le député Smail Kouadria, président de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale, la commission d'enquête se réunira demain, pour peaufiner son rapport sur la crise de pénuries touchant des produits de base et dont le consommateur algérien en a payé le prix fort.

Cité par le site d'information « sabqpress », Le président de cette commission a déclaré que ce rapport d'enquête est le résultat d'une série de visites de terrain effectuées chez des producteurs et des distributeurs de l'huile de table et d'autres produits à large consommation. Ces visites ont été faites dans les wilayas d'Adrar, Bordj Badji Mokhtar, Mila, Oum El Bouaghi, Oran, Mascara et Bejaïa.

Selon ce député, les membres de la commission, à travers des visites d'inspection effectuées dans les usines, ont examiné les conditions de production, les quantités de stockage, le mode de distribution, la communication avec les grossistes et le suivi de la chaîne de distribution. Il s'agit en fait de déterminer les raisons de la pénurie et des prix élevés des produits concernés. Cette commission s'est penchée ainsi sur les parties impliquées dans le processus et les problèmes derrière les opérations de contrôle des services concernés. Selon la même source, le rapport consiste en une présentation de cas sur les causes de la pénurie des biens à la consommation, en particulier l'huile de table, ainsi qu'une proposition de solutions pour mettre fin à cette crise dans les marchés des produits de base. Comme le rapport compte également les avis d'experts et d'acteurs de la sphère économique nationale, ainsi que des propositions émanant de producteurs et de représentants d'organisations de protection des consommateurs.

F. G.

INVESTISSEMENT AGRICOLE

L'État soutient exclusivement la culture du blé

Plus de 750 mille hectares de terres agricoles attribuées et non exploitées, relevant du domaine de l'État, ont déjà été retirées à leurs détenteurs pour être « réattribuées à de nouveaux investisseurs et l'opération se poursuit ». C'est ce qu'a affirmé Chahira Mira-Touhami, directrice de l'organisation foncière et de la mise en valeur, invité, hier, de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale. Si le ministère de l'Agriculture a pu intensifier les opérations de récupération des terres non cultivées, c'est grâce à l'introduction de deux nouveaux décrets exécutifs, qui apportent « plus de souplesse et de garanties ».

Auparavant régie par plusieurs circulaires interministérielles, la mise en valeur des terres obéit désormais à deux décrets exécutifs. « Le premier, sur la création de l'Office de développement de l'agriculture saharienne, dotée d'un guichet unique et d'un comité d'experts chargé d'examiner les dossiers d'investissement ». Le second décret, 21-432,

établit le nouveau dispositif d'accès au foncier agricole et abroge les anciennes circulaires interministérielles de 2013 et 2017. « Il apporte davantage de souplesse, plus de garanties et donne, sur le plan réglementaire, plus de force ; puisqu'il s'agit d'un décret exécutif », estime la responsable.

136 000 HECTARES DE TERRES AGRICOLES RÉATTRIBUÉS À DES INVESTISSEURS

« Sur les 750 mille hectares récupérés, 500 mille hectares ont été assainis, sur les plans technique et juridique, et seront réaffectés à travers l'application de ces deux décrets exécutifs », annonce Chahira Mira-Touhami, qui révèle que « 136 mille hectares ont déjà été mis à la disposition des investisseurs à travers une plateforme numérique et une procédure complètement digitalisée ».

Concernant la cartographie des zones de production et des pôles intégrés, le ministère de l'Agriculture a engagé la réalisation de la carte des

zones potentielles globales, en réponse à une demande du président de la République, formulée lors d'un Conseil des ministres. L'invitée de l'émission a indiqué que « la cartographie des zones de production et des pôles intégrés est considérée comme une mesure urgente par le ministère de l'Agriculture », pour l'optimisation de la production, poursuit-elle, « et pour s'inscrire dans une vision de planification, qui permettra d'estimer les rendements par zone et par culture », explique-t-elle. Indiquant que « le travail est basé sur l'orientation des systèmes de production par zones agroécologiques ». Cette démarche tient compte « des études agropédologique, climatique et économique, de la préservation et de la valorisation des ressources naturelles, sol et eau, et de la résorption des superficies en jachère », précise la spécialiste. S'agissant de la création des pôles de production agricole, qui devront permettre également de mieux orienter les systèmes d'accompagnement, de soutien et les mesures inci-

tatives octroyées par l'État à ce secteur, la responsable explique qu'avec cette cartographie, « si vous voulez cultiver des blés dans une zone classée à prédilection pour le blé, vous allez bénéficier de tout le soutien de l'État, mais si vous voulez y cultiver de la pastèque ou autre chose que le blé, vous n'aurez pas le soutien de l'État ». L'objectif est d'augmenter la productivité à l'hectare, pour plusieurs cultures prioritaires, insiste Chahira Mira-Touhami. Pour le problème des terres en jachère en particulier, le département prône l'introduction des cultures nouvelles, qui enrichissent le sol. « Le ministère de l'Agriculture a mis en place tout un programme par l'introduction, dans les systèmes de production, des cultures telles que le colza ou la betterave sucrière », affirme la directrice de l'organisation foncière et de la mise en valeur, qui précise que « la superficie dédiée à la culture de colza, en alternance avec le blé, est passée de 3000 à 10 000 hectares, entre 2021 et 2022 ».

R. E.

POUR NE PAS TOMBER DANS LES ERREURS DE L'AVANT CAN

Vers un stage au Nigeria avant d'affronter le Cameroun à Yaoundé



Phs : DR

Les événements au sein de l'équipe nationale algérienne se sont accélérés, immédiatement après la nomination de Djahid Zefzaf au poste de manager général des "Verts", pour succéder à Amine Abdi, démis de ses fonctions immédiatement après le retour des camarades du capitaine Riyad Mahrez de leur participation à la Coupe d'Afrique des nations 2021, qui se poursuit actuellement au Cameroun.

Selon nos sources, Zefzaf n'a pas perdu du temps pour commencer son travail après sa nomination à ce poste, et ses premières démarches consistaient à s'entretenir au téléphone avec l'entraîneur de l'équipe nationale, Djamel Belmadi. L'objet de cette discussion consistait à organiser la préparation de la double confrontation contre le Cameroun en mars prochain, dans le cadre des éliminatoires africaines pour la Coupe du monde Qatar 2022.

Les mêmes sources ont affirmé que Belmadi et Zefzaf ont également discuté de la possibilité d'organiser un court stage dans un pays voisin du Cameroun, avant de se rendre à Yaoundé pour le match aller. Et très probablement, le stage en question aura lieu au Nigeria, afin de s'adapter aux conditions climatiques régnant au Cameroun et desquelles ont beaucoup souffert les Verts lors de leur récente participation ratée

dans la CAN. Un ratage que certains ont même attribué à la mauvaise préparation de ce rendez-vous et aussi au mauvais choix de l'endroit du déroulement du stage qui a précédé la CAN et qui a été abrité par la capitale qatarie Doha.

Zefzaf a également assuré à l'entraîneur national qu'il mobilisera tous les moyens nécessaires qui lui permettront de se préparer confortablement au prochain challenge. Il faut dire que le nouveau manager général des "Verts" dispose de larges pouvoirs à ce poste par rapport à ses prédécesseurs, puisqu'il ne se contentera pas seulement de réserver les hôtels et les centres d'entraînement, ainsi qu'arrêter les plans de vol des déplacements, mais il sera le premier responsable de l'équipe nationale, et il pourra prendre bien d'autres décisions, sans retourner au président de la Fédération algérienne de football, Charafeddine Amara.

Zefzaf a une longue expérience à ce poste, après avoir été un élément incontournable durant le règne de l'ancien président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua. Il était d'ailleurs l'un des artisans à la qualification des "Verts" à deux fois de suite à la Coupe du monde en 2010 et 2014.

En outre, il est prévu, dans les prochains jours, que le président de la Fédération algérienne de football, Charafeddine Amara, tienne une réunion avec le manager général Djahid Zefzaf et le sélectionneur national Djamel Belmadi, pour arrêter la feuille de route initialement convenue, qui permet de remettre de l'ordre au sein de la sélection nationale avant les deux rendez-vous décisifs contre le Cameroun programmés pour la dernière semaine du mois de mars prochain.

Hakim S.

EN VUE DE LA DOUBLE CONFRONTATION ALGÉRIE-CAMEROUN

Les anciennes stars des Lions indomptables lancent la guerre psychologique

La légende du football camerounais Roger Milla est revenu à la charge pour défendre crânement le stade "Japoma" de la ville de Douala, dont les joueurs de l'équipe nationale algérienne, ainsi que l'entraîneur Djamel Belmadi, s'étaient plaints, et l'ont considéré comme l'une des raisons derrière leur élimination dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations 2021 qui se poursuit actuellement au Cameroun.

Roger Milla s'est exprimé dans une interview accordée à la chaîne de télévision française "France 24", où il a déclaré : "Je veux comprendre. Y a-t-il un terrain en gazon qui ne se dégrade pas après chaque match ? Le gazon n'est-il pas affecté par la chaleur, la pluie ou d'autres facteurs, leurs commentaires n'étaient d'aucune utilité .. Parce que ce qui est arrivé au terrain était tout à fait normal." Deux anciennes stars des Lions indomptables avaient également criti-



qué les joueurs algériens. On fait allusion à Samuel Eto'o, nouveau président de la fédération camerounaise de football, et Antoine Belle. Ces deux derniers s'étaient également précipités pour s'attaquer à leur manière aux Verts, derniers de leur groupe E lors du premier tour de la CAN avec un seul point, derrière les sélections de Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale et Sierra Leone.

Ces attaques sont assimilées par les observateurs comme étant un début d'une guerre psychologique précocement enclenchée par les Camerounais en vue de la double confrontation qui attend leur sélection nationale face à son homologue algérienne lors de la dernière semaine du mois de mars prochain pour le compte des barrages qualificatifs pour le Mondial-2022 au Qatar.

On devrait même s'attendre à ce que cette guerre psychologique connaisse une grande intensité lors des prochaines semaines. Dans le camp camerounais on laisse déjà entendre que la fédération locale de football compte émettre des réserves au sujet de la domiciliation du match retour au stade Mustapha-Tchaker de Blida, la "citadelle" des Fenecs, estimant que cette enceinte ne remplit pas les critères fixés par la FIFA pour accueillir des rencontres de cette envergure.

H. S.

**S
T
R
O
P
S**

LIGUE 1 (16^È JOURNÉE)

Le CRB et le MCA tombent, le WAT retrouve le goût de la victoire

La 16^e journée de Ligue 1, dont la plus grande partie a été disputée ce samedi, a été pleine de surprises, car outre la défaite inattendue du leader CR Belouizdad chez le mal-classé NC Magra (1-0), le MC Alger s'est incliné à domicile contre un autre mal-classé, l'ASO Chlef (1-2), au moment où la lanterne-rouge, le WA Tlemcen a déjoué bien des pronostics, en remportant le derby de l'Ouest contre le MC Oran (1-0).

Ces coups d'éclat ont commencé avec la chute du Chabab, double champion d'Algérie en titre et actuel leader de la Ligue 1, qui, amoindri par l'absence de plusieurs joueurs, blessés ou testés positifs au Covid, tout comme cela a été le cas pour l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta, a dû s'incliner face au NC Magra sur un but signé Ziouèche (51^e minute). Certes, malgré la défaite, le club belouizdadi reste leader, mais désormais, il voit ses principaux concurrents pour le titre, particulièrement la JS Saoura et l'ES Sétif le talonner de très près, car contrairement à lui, ils ont tous les deux gagné au cours de cette 16^e journée. La JSS est allée ramener une belle victoire de son déplacement chez le NA Hussein Dey (1-2), grâce notamment à l'excellent Mellal, auteur d'un doublé aux 77^e et 90'+2, alors que l'Aigle noir sétifien a profité de la réception de l'US Biskra pour l'emporter (2-0), grâce à Lakhdari, contre son camp à la 13^e minute, et Djahnit (34'). Un peu plus tard, en début de soirée, le Doyen aurait pu profiter de la chute surprise du leader belouizdadi, pour rejoindre l'Entente sur la troisième marche du podium, mais il a finalement concédé une défaite inattendue contre le mal-classé ASO



Chlef (1-2). Des réalisations signées Haddad, contre son camp à la 32^e minute et Feghloul, sur pénalty, pile à l'heure de jeu, alors que Zaïdi avait inscrit l'unique but du Doyen à la 34^e. Une bien mauvaise affaire pour les Vert et Rouge, car ils laissent filer une excellente opportunité de recoller au leader, se contentant finalement d'une quatrième place, avec trois longueurs de retard sur l'Entente, qui elle n'en compte qu'une sur le Dauphin, la JS Saoura. Autre bonne affaire réalisée ce samedi, la précieuse victoire de l'USM Alger chez l'Olympique de Médéa (1-3), car elle propulse le club de Soustara directement à la sixième place du classement général, avec 26 points, tout en ayant un match en retard contre la JSK. L'Attaquant Mahious a été l'un des principaux artisans de ce succès, car en l'absence du buteur-maison, Belkacemi, c'est pratiquement lui qui a offert la victoire aux Rouge et Noir, en signant un doublé aux 10^e et 63^e. De son côté, et après un long passage à vide, qui lui a valu de se retrouver lanterne-rouge, le WA Tlemcen est sorti de son hibernation à l'occasion du grand derby de l'Ouest contre le MC Oran, qu'il a dominé (1-0), grâce à Benamraoui (60'). Néanmoins, malgré cette importante victoire, le club reste scotché à la dernière place du classement avec seulement neuf unités au compteur. Soit avec six longueurs de retard sur son adversaire du jour, le MCO, 13^e avec 15 points. Le carton du jour est à l'actif du Paradou AC, qui a littéralement attonné l'infortuné nouveau promu, HB Chelghoum-Laïd (6-2). Des réalisations signées Benbouali (8'), Tittraoui (21'), Boulebina (45'), Bouzok (46'), Mouali (68') et Zerrouki (82') pour la formation algéroise, alors que Kemoukh et Aïb ont sauvé l'honneur pour les visiteurs. Enfin, le RC Arbâa poursuit sa série de résultats positifs, en engrangeant trois nouveaux points. Cette fois, la victime a été le RCR Relizane, qu'il a dominé (2-1), grâce notamment à Saïdani (45'+3) et Oukil (66'). Un précieux succès à domicile pour les Bleu et

Blanc, grâce auquel ils se hissent à la 10^e place, avec 20 points, alors que le RCR reste scotché à la 16^e place, qu'il partage ex aequo avec l'HB-CL, avec 13 points pour chaque club. Les péripiétés de cette 16^e journée se clôtureront dimanche, avec le déroulement du dernier match, le choc CS Constantine - JS Kabylie, entre le 7^e qui reçoit le neuvième.

RÉSULTATS		
Samedi :		
NA Hussein Dey - JS Saoura		1-2
RC Arbâa - RC Relizane		2-1
WA Tlemcen - MC Oran		1-0
Paradou AC - HB Chelghoum Laïd		6-2
Olympique Médéa - USM Alger		1-3
NC Magra - CR Belouizdad		1-0
ES Sétif - US Biskra		2-0
MC Alger - ASO Chlef		1-2

Dimanche :
CS Constantine - JS Kabylie (14h30)

Classement :		
	Pts	J
1). CR Belouizdad	33	16
2). JS Saoura	31	16
3). ES Sétif	30	16
4). Paradou AC	27	14
→). MC Alger	27	15
6). USM Alger	26	15
7). CS Constantine	25	14
→). US Biskra	25	16
9). JS Kabylie	24	13
10). RC Arbâa	20	16
11). ASO Chlef	17	16
12). MC Magra	16	16
13). MC Oran	15	16
14). NA Hussein Dey	14	16
→). O. Médéa	14	16
16). RC Relizane	13	15
→). HB Chelghoum-Laïd	13	16
18). WA Tlemcen	9	16.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (JSK-ROYAL LÉOPARDS)

La CAF reprogramme la rencontre le 6 février prochain

La commission des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé de reprogrammer la rencontre JS Kabylie-Royal Léopards d'Eswatini, pour le compte du 2^e tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération, le 6 février à 18h00, à Tizi-Ouzou, a annoncé samedi le club algérien de Ligue 1. Le match prévu initialement jeudi dernier à 18h00 à Tizi-Ouzou, n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe visiteuse qui ne s'est pas déplacée en Algérie. L'équipe de la JSK s'est présentée sur le terrain à l'heure du match, les arbitres de la rencontre ayant constaté l'absence de l'adversaire avaient sifflé la fin de la partie. "La JS Kabylie, très étonnée par cette décision, fera appel, étant donné que l'équipe adverse n'a pas demandé le report du match, et s'est juste contentée de nous informer de son impossibilité de voyager. Pourtant, le règlement de la compétition est très clair, en pareil cas. Il incombe à l'équipe visiteuse de prendre ses dispositions pour le voyage", a écrit le club algérien sur sa page officielle Facebook. Pour rappel, ce rendez-vous a été reporté à trois reprises, pour des considérations liées à la pandémie du coronavirus, avant d'être reprogrammé pour jeudi dernier. Lors de la première manche, disputée au stade de Manzini, les "Canaris" se sont inclinés (1-0). Selon le tirage au sort de la phase de poules, effectué fin décembre au siège de la CAF au Caire (Égypte), le vainqueur de cette double confrontation évoluera dans le groupe B aux côtés d'Orlando Pirates (Afrique du Sud), de la JS Saoura (Algérie) et d'Al-Ittihad (Libye).

CAN 2021 (CLASSEMENT DE LA 9^ÈME À LA 24^ÈME PLACE)

L'Algérie à la 21^e position

La sélection algérienne (tenante du titre), éliminée dès la phase de poules de la Coupe d'Afrique des Nations, occupe la 21^e position du classement final(9^e-24 positions), rendu public ce samedi par la Confédération africaine de football, avant le début des quarts de finale de la CAN 2021 prévus ce samedi. Les Verts avaient terminé à la quatrième place du groupe E avec un seul point obtenu face à la Sierra Leone (0-0) contre deux défaites devant respectivement la Guinée équatoriale (0-1) et la Côte d'Ivoire (1-3). Éliminé à la surprise générale dès les huitièmes de finale par la Tunisie (0-1), la Nigeria, meilleure nation de la phase de groupes (3 victoires en 3 matchs), est la nation la mieux classée (9^eme), alors que les Éléphants de la Côte d'Ivoire pointent à la 10^eme position. Suit après le reste des formations qui ont été éliminées lors du second tour (Mali, Gabon, Malawi, Guinée, Cap-Vert, Comores) tandis que la Mauritanie qui n'a pas réussi à marquer le moindre but dans cette CAN clôt le classement à la 24^{ème} et ultime position. Classement définitif de la CAN 2021 de la 9^{ème} à la 24^{ème} place:

Sélections éliminées en 8^e de finale)

- 9) Nigeria
- 10) Côte d'Ivoire
- 11) Mali
- 12) Gabon
- 13) Malawi
- 14) Guinée
- 15) Cap-Vert
- 16) Comores

Sélections éliminées dès le premier tour

- 17) Zimbabwe
- 18) Sierra Leone
- 19) Ghana
- 20) Soudan
- 21) Algérie
- 22) Guinée-Bissau
- 23) Éthiopie
- 24) Mauritanie.

Dango Ouattara, héros malheureux, envoie le Burkina-Faso en demi-finale

Un but magnifique, un carton rouge, Dango Ouattara a tout connu dans le même match mais a envoyé le Burkina-Faso vers sa quatrième demi-finale de Coupe d'Afrique des nations, en battant la Tunisie (1-0), samedi à Garoua. Toutes les émotions dans un même match. Dango Ouattara, 19 ans, a signé un but formidable, parti presque de son camp, et résistant en armoire à glace à la double charge d'Oussama Haddadi et Dylan Brown, marquant à la dernière seconde avant la pause (45e+3). Mais un coup de coudes sur Ali Maaloul (83e) le privera du dernier carré que les "Étalons" atteignent pour la quatrième fois (1998, 2013 et 2017). Secoué par un coup d'État depuis lundi, le Burkina-Faso affrontera mercredi à Yaoundé le vainqueur de Sénégal-Guinée Équatoriale, disputé dimanche là aussi à Yaoundé. Ce sera au stade d'Olembo si l'enceinte est à nouveau jugée opérationnelle après la bousculade de lundi qui a causé la mort de huit personnes. L'équipe de Kamou Malo, un des entraîneurs "locaux" de cette CAN, a mérité sa qualification, dans un match très animé, avec beaucoup d'occasions. Les "Étalons" ont réussi ce nouvel exploit sans leur capitaine, Bertrand Traoré, souffrant d'un problème musculaire. En son absence, le galop de Dango Ouattara a libéré son équipe, lui qui n'a marqué aucun but en Ligue 1 en onze bouts de matches avec Lorient.

LIVERPOOL

Luis Diaz débarque pour 60 millions d'euros

Alors que son trio d'attaquants vedettes est en fin de contrat en juin 2023, Liverpool a décidé de casser sa tirelire pour s'offrir le Colombien du FC Porto Luis Diaz.

Sadio Mané (29 ans) et Mohamed Salah (29 ans) à la Coupe d'Afrique des Nations et en fin de contrat en juin 2023, comme leur compère Roberto Firmino (30 ans), Liverpool a décidé d'anticiper et de se renforcer cet hiver en attaque. Ainsi, les Reds ont mis près de 60 M€ (45 M€ + 15 M€ de bonus) sur la table pour s'offrir Luis Diaz (25 ans). L'international colombien (31 sélections, 7 réalisations), également pisté par Tottenham, réalise sa saison la plus accomplie depuis son arrivée au FC Porto en 2019. Le Cafetero, certainement le meilleur joueur de Liga Bwin depuis le début de l'exercice, est l'actuel meilleur buteur du championnat (14 pions).

SAISON DE RÊVE

Virevoltant, dribbleur et désormais très efficace (il faut ajouter 4 passes décisives à son bilan), le natif de Barrancas a convaincu les Scousers de miser sur lui et viendra donc renforcer un secteur où les doublures Divock Origi et Takumi Minamoto, si elles rendaient service, étaient loin d'être à la hauteur des trois habituels titulaires. Avec Luis Diaz, Jürgen Klopp tient, sur le papier, un renfort de



choix pour son attaque. Porto et Sergio Conceição, de leur côté, récupère un sacré pactole qui lui permettra de trouver les solutions pour compenser son départ.

«Liverpool Football Club a finalisé la signature de Luis Diaz en provenance du FC Porto, sous réserve de l'octroi réussi d'un permis de travail et d'une autorisation internationale. Le joueur de 25 ans a signé un contrat à long terme avec les Reds après avoir passé un examen médical et finalisé

des conditions personnelles. Diaz arrivera dans le Merseyside une fois qu'il aura terminé son service international avec la Colombie, qui affrontera l'Argentine lors d'un match de qualification pour la Coupe du monde à Cordoba mardi soir. Il rejoint Liverpool après deux saisons et demie avec le FC Porto, où il a fait 125 apparitions et marqué 41 buts, et portera le maillot n°23», précise ainsi le communiqué des Reds.

COUPE DE FRANCE

L'OM attend les tirs au but pour passer

Rattrapé par son habituelle inefficacité offensive, l'OM a dû attendre les tirs au but pour se débarrasser de

Montpellier samedi en 8^e de finale de la Coupe de France (1-1, 5 tab à 4) et rester en course pour un titre attendu depuis 1989. La séance de tirs au but a basculé sur un échec du latéral montpelliérain Ristic, dont la frappe a été stoppée par Pau Lopez. Puis c'est Payet qui a scellé la qualification marseillaise en réussissant son tir devant le Virage Sud, vide, mais qui lui avait dédié un vaste tifo où il était couronné "The King". Auparavant, la partie n'avait pas été assez passionnante pour faire oublier l'avant-match, qui avait été pour sa part marqué par une spectaculaire surprise dans la composition d'équipe marseillaise avec les nouvelles absences de Milik et Mandanda. Le choix tactique de jouer sans N.9 est désormais assez récurrent, mais celui de laisser Mandanda sur le banc a vraiment surpris alors que le champion du monde français avait disputé les deux tours précédents de Coupe et que Pau Lopez avait été malade cette semaine. Après le match, Jorge Desio, l'adjoint de Jorge Sampaoli, a expliqué l'absence de Mandanda par un coup reçu il y a quelques jours sur une cheville. Quoi qu'il en soit, le résultat a donné raison à Sampaoli et le but inscrit par Milik adoucira la soirée du Polonais. Mais à 48 heures de la fin du mercato, des dossiers qui semblaient fermés vont peut-être se rouvrir. Comme souvent, Marseille a donc nettement dominé dans le jeu, face à des Montpelliérains handicapés par de très nombreuses et importantes absences (Germain, Mavididi, Savanier, Ferri...). L'OM a mis en place son

ESPAGNE

Adama Traoré retourne au FC Barcelone en prêt

L'ailier espagnol de Wolverhampton Adama Traoré a été prêté jusqu'à la fin de la saison au FC Barcelone, où il a été formé avant de partir pour l'Angleterre, a annoncé samedi le club catalan. "Le club blaugrana prendra le salaire de l'attaquant à sa charge et possédera une option d'achat libre", a précisé le Barça dans un communiqué, sans en préciser le montant. Le joueur d'origine malienne (26 ans) avait débuté avec les Blaugranas en 2013, après être sorti de la "masia", le centre de formation du Barça. Mais il ne s'était pas imposé, quittant l'Espagne en 2015 pour rejoindre Aston Villa, en Premier League. Il a ensuite passé deux saisons à Middlesbrough, avant de se révéler aux Wolverhampton Wanderers. Ailier technique, réputé pour sa puissance, il n'a toutefois inscrit que huit buts en trois saisons et demie avec les Wolves. Son retour au Barça vient densifier le secteur offensif de l'équipe entraînée par Xavi, alors qu'Ansu Fati accumule les blessures depuis le début de la saison et qu'Ousmane Dembélé pourrait partir avant la fin du marché des transferts hivernal.

jeu de position et de possession, semblant lancé pour une soirée à 1000 passes, l'absence de pressing adverse autorisant Pau Lopez à jouer des ballons jusque dans le rond central.

MARDI À LYON

Les Provençaux ont eu quelques occasions, notamment par Under d'une bonne frappe (8e) ou sur un beau coup franc de Payet (36e). Juste avant la pause, c'est ensuite Guendouzi qui aurait dû mettre l'OM en tête, mais le milieu de terrain a buté de près sur Bertaud. En dehors d'un tir sans aucun danger de Sambia (29e), Montpellier n'avait alors de son côté à peu près rien tenté et l'animation côté héraultais ne venait que de chaque passe de Sakho, ancien Parisien autant que Montpelliérain et donc sifflé sur chaque ballon. La supériorité marseillaise est restée manifeste après la pause, avec une avalanche de

corners, quelques frappes plus ou moins dangereuses (Payet à la 60e, Under à la 67e) et les entrées de Milik et Bakambu pour donner plus de poids offensif à l'ensemble. Le Polonais est ainsi parvenu à ouvrir le score après un rush de Guendouzi et un cafouillage dans la surface (1-0, 74e) et, à un quart d'heure de la fin, on pensait l'affaire bouclée. Mais sur un long ballon de Sakho, Makouana a pris le meilleur d'abord sur Caleta-Car puis sur Pau Lopez, tous deux à contre-temps sur l'action, pour offrir une séance de tirs au but aux Héraultais (1-1, 80e). Elle a souri à l'OM, qui jouera donc les quarts de finale dans une dizaine de jours. Mais la victoire de samedi envoi aussi Marseille à Lyon dès mardi pour y disputer le fameux match à rejouer entre les deux équipes. Avec une victoire, l'OM prendrait seul la 2^e place du championnat et sa saison aurait encore plus d'allure.

ITALIE

L'Inter annonce l'arrivée de Caicedo

L'Inter Milan a annoncé samedi l'arrivée de l'attaquant équatorien Felipe Caicedo, prêté par le Genoa jusqu'à la fin de la saison, 12 matchs en Premier League cette saison), d'après les informations du média britannique The Guardian ce dimanche. Pour s'attacher les services de l'international anglais, l'actuel 5^e de Premier League a réalisé une proposition estimée à 60 millions d'euros ! Mais malgré ce chèque XXL, la formation dirigée par l'entraîneur Marcelo Bielsa a immédiatement écarté l'idée d'un départ en cours de saison de Phillips.

PSG

Sergio Ramos absent pour la réception de Nice

Le Paris Saint-Germain a communiqué son point médical avant la réception de l'OGC Nice au Parc des Princes pour le dernier huitième de finale de la Coupe de France, prévu ce lundi à 21h15. L'entraîneur argentin devra faire sans son défenseur central espagnol Sergio Ramos, qui «doit observer une période de repos pour une lésion musculaire bas grade du mollet droit survenue jeudi à l'entraînement qui sera réévaluée en milieu de semaine», peut-on lire dans le communiqué. Les deux autres joueurs toujours à l'infirmerie : Neymar Jr et Georginio Wijnaldum. L'attaquant brésilien «a fini un premier cycle de course dans l'axe et réalisera des examens lundi pour valider la suite du programme, dans les suites de son entorse de la cheville gauche avec lésions ligamentaires néerlandais «continue son programme individuel pour une reprise avec le groupe en fin de semaine».

DORTMUND

Håland, des doutes du Real ?

Avec une clause libératoire fixée entre 75 et 90 millions d'euros l'été prochain, l'avant-centre du Borussia Dortmund Erling Håland (21 ans, 14 matchs et 16 buts en Bundesliga cette saison) fait rêver tous les cadors européens, dont le Real Madrid. Mais d'après les informations du quotidien madrilène AS ce dimanche, les Merengue ont tout de même quelques doutes concernant l'international norvégien. Car si le talent de l'ancien joueur du RB Salzburg est évident, ses blessures à répétition suscitent des interrogations. Depuis octobre 2019, Håland a été blessé à 11 reprises, une fragilité physique qui pousse la Maison Blanche à se poser des questions. Mais pour l'instant, le Real semble toujours prêt à passer à l'offensive pour recruter le prodige du BvB...

LEEDS

60 M€ refusés pour Phillips !

Sur ce mercato d'hiver, Leeds doit résister pour conserver ses meilleurs joueurs. Après une offensive de West Ham repoussée pour l'ailier Raphinha (voir ici), les Peacocks ont été encore approchés par les Hammers pour le milieu de terrain Kalvin Phillips (26 ans, 12 matchs en Premier League cette saison), d'après les informations du média britannique The Guardian ce dimanche. Pour s'attacher les services de l'international anglais, l'actuel 5^e de Premier League a réalisé une proposition estimée à 60 millions d'euros ! Mais malgré ce chèque XXL, la formation dirigée par l'entraîneur Marcelo Bielsa a immédiatement écarté l'idée d'un départ en cours de saison de Phillips.

SIDI BEL-ABBÈS. GESTION DES DÉCHETS ET ÉLIMINATION DES DÉCHARGES SAUVAGES

D'importantes opérations lancées en 2021

Le secteur de l'environnement de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a lancé en 2021 d'importantes opérations pour la gestion des déchets ménagers et inertes et l'élimination des décharges sauvages notamment dans les zones forestières.

L'année 2021 a vu la mise en service du Centre d'enfouissement technique (CET) au niveau de la daïra de Benachiba Chelia pour la prise en charge des déchets de sept communes, à savoir de Tenira, Teghalimet, Tabia, Sidi Ali Benyoub, Sidi Dahou et Aïn Trid, en plus de la commune de Benachiba Chelia, a indiqué à l'APS la directrice locale du secteur, Safia Djaber. La durée d'exploitation de cet important CET de 2,8 hectares, qui reçoit quotidiennement 35 tonnes de déchets, est de 10 ans, a-t-elle ajouté. De plus, l'année 2021 a enregistré l'achèvement de trois autres structures venues renforcer le CET de Sidi Bel Abbès, dont le projet du centre de tri et la station de compostage, financés par le ministère de tutelle, a précisé la directrice de l'environnement, soulignant que ces deux structures ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat algéro-belge et entreront en exploitation début 2022. Concernant la troisième structure, à savoir la station de filtration des déchets venue renforcer le centre d'enfouissement technique, Safia Djaber a annoncé son entrée en exploitation durant le premier trimestre de l'année prochaine. Pour ce qui est des déchets inertes, ils sont déversés dans un lieu qui leur est spécialement réservé dans la commune de Sidi Brahim, géré par l'établissement de wilaya de gestion des CET, a-t-elle précisé.

ÉLIMINER LES DÉCHARGES SAUVAGES

Parallèlement, la wilaya de Sidi Bel-Abbès a enregistré, en 2021, une importante opération d'élimination des décharges sauvages ayant nécessité une enveloppe financière de près de 100 millions DA allouée par le ministère de tutelle, a indiqué la directrice du secteur, relevant que les décharges aléatoires se trouvant dans les zones forestières sont prioritaires dans cette opération, "afin de préserver le patrimoine biologique". La wilaya a également adopté, au cours de la même période, un projet pilote en matière de gestion des déchets avec une technologie de pointe à travers le projet "EcoTran", le premier du genre au niveau national, a expliqué la même responsable. "Ce projet, que la Direction de l'environnement s'engage à accompagner, permettra, une fois sa mise en service, la récupération des bouteilles en plastique et leur recyclage grâce à une technologie de haute précision", a-t-elle affirmé. S'agissant des déchets industriels, Mme. Djaber a expliqué que son département travaille au suivi des conditions de stockage, au travers de ses activités périodiques, de concert avec la commission de



wilaya de suivi des installations classées, et oeuvre également à l'élimination écologique et légale des déchets, notamment dangereux. Par ailleurs, la direction de l'environnement a mis en application, au niveau local, l'impôt écologique, notamment en ce qui concerne les activités polluantes ou dangereuses, des redevances pour les huiles et lubrifiants, ainsi que des éco-redevances sur les pneumatiques afin de lutter contre leur stockage. La surveillance périodique des entreprises industrielles a également été activée, a souligné la même responsable, notant que des analyses périodiques sont effectuées, qu'il s'agisse des rejets atmosphériques ou des rejets liquides, par l'Observatoire national de l'environnement dans le cadre du développement durable.

FAIRE DES POINTS NOIRS DES ESPACES VERTS

Par ailleurs, la direction de l'environnement de la wilaya de Sidi Bel Abbès a également lancé, en 2021, un projet pilote, en coopération avec l'association "Jeunesse Volontaire", afin de transformer les points noirs de la ville de Sidi Bel-Abbès en points verts. Des décharges ont été éliminées et transformées en espaces verts. Environ 5.000 arbustes ont été plantés à l'occasion sur une superficie d'environ trois hectares. L'opération de peuplement est toujours en cours, a précisé Mme Djaber. Afin de valoriser les espaces verts, un projet de leur classement conformément à la loi en vigueur a été élaboré, a indiqué la responsable de l'environnement, précisant qu'une commission de wilaya a été mise en place pour ce faire. Le premier projet à soumettre à la commission de wilaya pour classement est celui du parc public "Chouhada" de Sidi Bel-Abbès, dont l'étude

est achevée, a-t-elle indiqué. L'opération de classification, a-t-elle ajouté, sera généralisée aux différents espaces verts de la wilaya, tels que le parc de la rue d'El-Mactaâ 1 et 2, la forêt "Le Bosquet" et le parc Ben Badis, mais aussi à chaque type d'espace vert, y compris la série d'arbres.

DES ACCORDS-CADRES INTERSECTORIELS

Par ailleurs, l'activité de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en direction de la société civile s'est intensifiée en 2021. Certains accords-cadres entre le ministère de tutelle et divers secteurs, à l'instar des ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels, l'Education nationale et les Affaires religieuses et des Wakfs ont été réactivés. Dans ce cadre, des programmes conjoints ont été lancés, notamment des visites hebdomadaires au niveau des établissements scolaires des différents paliers, afin de consolider l'éducation environnementale chez les jeunes. Un projet-pilote a été lancé pour encourager le tri sélectif des bouteilles en matière plastique en choisissant une école modèle afin d'incarner cette idée et encourager le bénévolat. De son côté, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a contribué à cette opération, en fournissant des bacs pour les déchets en matière plastique, mais aussi la main d'œuvre aidant à leur fabrication, avec la participation des centres d'enfouissement technique qui fournissent la matière première entrant dans la fabrication, a indiqué la même source.

ADRAR. UNIVERSITÉ "EHMED DRAIA"

Bientôt une Ecole nationale supérieure d'agronomie saharienne

Une école nationale supérieure d'agronomie saharienne sera ouverte à la prochaine année universitaire au niveau de l'université "Ahmed Draia" de la wilaya d'Adrar, a annoncé samedi le recteur de l'Université. "L'ouverture de cette école intervient en application aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant promotion de l'agronomie saharienne dans la wilaya d'Adrar, en tant que levier du développement de l'économie nationale durable", a expliqué le Pr. Mohamed Lamine Benomar. Une délégation composée des cadres du ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) s'était récemment rendue dans la wilaya

d'Adrar pour s'enquérir de visu de l'état des préparatifs de ce projet d'envergure nationale. Le directeur général de la formation au MESRS, Boualem Saidani, accompagné du directeur des écoles nationales, Hakim Aït-Zayed, avaient inspecté lors de cette visite les futures installations universitaires de cette nouvelle école et passé en revue l'équipe pédagogique et les compétences scientifiques devant prendre en charge son encadrement. Pour sa part, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a exprimé la disposition de ses services d'accompagner et de soutenir cette structure universitaire, socle important pour la promotion et l'accompagnement de l'agronomie saharienne. De nombreux représentants d'organisations

estudiantines et professionnelles agricoles ont, pour leur part, salué la décision présidentielle portant ouverture de cette structure nationale dans la wilaya d'Adrar qui devra constituer, ont-ils estimé, une base opérationnelle dans la promotion de la formation en agronomie saharienne, l'accompagnement des agriculteurs pour faire du secteur la locomotive du développement économique. La wilaya d'Adrar constitue un pôle agricole par excellence au regard à la disponibilité des vastes surfaces exploitables dans divers créneaux agricoles, stratégiques notamment, des eaux souterraines abondantes et des conditions climatiques favorables, indiqua-t-on.

MOSTAGANEM. DAÏRA DE

MESRA

Des projets de développement pour plus de 940 millions DA

Les communes de la daïra de Mesra (Mostaganem) ont bénéficié de projets de développement pour 944 millions DA, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. L'enveloppe financière a été ainsi réservée pour réaliser 131 projets de développement dans les communes de Mesra, Mansourah, Aïn Sidi Chérif et Touahriya, a précisé la cellule de communication de la Wilaya. L'objectif étant d'améliorer le cadre de vie des citoyens notamment ceux des zones rurales composées de 61 villages, et ce, en ce qui concerne la réhabilitation des routes, le raccordement au réseau d'électrification rurale, l'alimentation en eau potable (AEP), l'assainissement et l'amélioration des conditions de scolarité dans les écoles primaires, notamment. Le wali, Aïssa Boulahya a récemment donné des instructions aux responsables de la daïra de Mesra à l'effet d'achever 15 opérations de développement restantes. Lors d'une réunion d'évaluation consacrée au programme de développement de ces collectivités locales, M. Boulahya a décidé d'octroyer des subventions financières supplémentaires pour achever l'opération de dotation de trois écoles primaires en moyens de chauffage, mais aussi pour assurer le transport scolaire et ouvrir des cantines, a-t-on ajouté. Avant d'aborder le dossier de l'habitat, le wali a ordonné l'éradication des constructions illicites tout en appelant les P/APC à lutter contre ce phénomène qui dénature l'aspect urbain et agresse le foncier agricole protégé par la loi. Selon le wali, les bénéficiaires du programme de 240 logements publics locatifs doivent s'acquitter de leurs loyers parallèlement à l'établissement de la liste des bénéficiaires du quota de 60 logements restants. Il a exprimé son appréhension quant à la non-distribution de 247 aides à l'habitat rural destinées aux citoyens nécessiteux des quatre communes. Afin d'améliorer les revenus des communes, le wali a mis l'accent sur la nécessité de réserver un espace public pour organiser l'activité commerciale dans la zone "Yanarou", d'inventorier et de régulariser le statut juridique des biens communaux et de recouvrir les différentes recettes. Enfin, le wali a décidé d'octroyer une subvention de 120 millions DA aux communes de Mansourah, Aïn Sidi Chérif et Touahriya, à raison de 40 millions DA pour chaque collectivité locale.

PUB

الأستاذ عيساني رايح
محضر قضائي بالبويرة
الهاتف : 0556206393
إعلان عن بيع عقار
بالمزاد العلني
نعلن انه سيشرع في البيع بالمزاد العلني يوم
21/02/2022 على الساعة 10 سا 00 ببقائه
البيع العقاري بمحكمة البويرة الشقة من نوع f
3 مساحتها 62.75 م2 التي يملكها المدين معزوز
رشيد الكائنه بحي 1100 مسكن بالبويرة برج 11
رقم 02 الطابق الأول بالبويرة
حدد السعر الافتتاحي ب : 5082750.00 دج بعد
إنقاص العشر
المحضر القضائي
بطلب من السيد بوراي مجيد الساكن بحي
150 مسكن بالهاشمية ، بمقتضى أمر حجز
رقم 00402/16 الصادر في 20/03/2016 عن
رئيس محكمة البويرة ، نعلن عن البيع يوم
12 / 07 / 2021 على الساعة 10 سا محكمة
البويرة ، الشقة من نوع f3 مساحتها 62.75
م2 الكائنه بحي 1100 مسكن بالبويرة برج 11
الطابق 01 رقم 02 البويرة ، السعر الافتتاحي
ب : 5082750,00 دج (بعد إنقاص العشر)
المحضر القضائي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية البويرة
دائرة الاخرية
بلدية بودرباله
الرقم: 13/م / 2021
وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم : 12 - 06
المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق ل 12 يناير
2012 المتعلقة بالجمعيات ، تم في هذا اليوم الثاني
عشر من شهر ديسمبر عام الفين وواحد و عشرون
استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في 10/06/2021
المتعلقة بتغيير تشكيله الهيئة التنفيذية للجمعية
المحلية المسماة : الجمعية الدينية لمسجد خالد بن
الوليد ، المسجلة تحت رقم 63/2011 م ا ج بتاريخ
02: /06/ 2011 ، المقيمة بـ : قرية اولاد بلعيد
بلدية بودرباله يتزأسها السيد : قاسم جمال المولود
بودرباله في 13 / 11 / 1975 .
المكلف بتسيير شؤون البلدية

BOUMERDÈS. RENFORCEMENT DU RÉSEAU ROUTIER

D'importants projets pour réduire les embouteillages

Le réseau routier de la wilaya de Boumerdès, a bénéficié, ces dernières années de projets importants visant son renforcement dans un objectif de désenclavement mais aussi pour rendre la circulation routière plus fluide en réduisant les embouteillages.



PH : DR

L'un des plus importants projets inscrit, à cet effet, au profit de la wilaya est la voie d'évitement de la ville de Boumerdès en cours de réalisation et dont la mise en service est très attendue par les usagers de la route, en raison de son rôle attendu dans la réduction des embouteillages dont souffre cette ville côtière. Dotés d'une enveloppe financière de plus de six (6) milliards de DA, les travaux de réalisation de ce projet ont atteint un taux de 70 % et sa livraison est prévue en août prochain, selon les délais fixés par le cahier des charges, a assuré, dans une déclaration à l'APS, le directeur local des travaux publics, Meziane Yahia.

Ce même responsable a souligné le rôle important que jouera cette voie, une fois réceptionnée et mise en service, dans l'amélioration de la circulation routière au niveau de la ville de Boumerdès qui enregistre un flux important de véhicules, notamment durant la saison estivale. Cette voie d'évitement d'une longueur totale de 15 KM, comporte deux grands ouvrages d'art et 4 échangeurs principaux, dont les travaux sont en voie d'achèvement, a-t-on appris de même source. Elle permettra de relier les régions d'El Karma et Sghirat à la Route nationale N 24, en direction

des villes de Cap Djinet et Dellys à l'Est, ainsi que la ville de Corso à l'ouest et le chemin de wilaya 146 vers la ville de Tidjelabine à l'Est.

Ce projet très attendu par les habitants de Boumerdès et des wilayas voisines, contribuera d'une manière significative à l'élimination des embouteillages que vit la ville et à fluidifier la circulation automobile notamment durant la saison estivale période durant laquelle la ville de Boumerdès reçoit un nombre important des vacanciers qui affluent vers ses plages.

À sa réception, ce nouvel axe routier ouvrira de grandes perspectives pour la commune de Boumerdès et les localités environnantes, en termes d'amélioration de la circulation au niveau des différentes entrées du chef-lieu de wilaya, notamment dans sa partie Est. Il offrira, en effet, aux automobilistes la possibilité d'éviter la route actuelle reliant la ville de Boumerdès à la RN 5, via la commune de Tidjelabine et qui pour ses embouteillages, tout au long de la semaine et qui perdurent depuis des années.

Cette nouvelle voie qui va désenclaver la région qu'elle traverse, offrira également plusieurs autres possibilités pour

les usagers de la route qui pourront ainsi prendre différentes directions, que ce soit vers la partie sud-est de Boumerdès ou vers les wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou ou Alger.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU ROUTIER PAR 160 KM DE NOUVELLES VOIES

Dans la même démarche visant à désenclaver différentes zones de Boumerdès, le réseau routier de la wilaya, a été renforcé entre 2020 et 2021 par la mise en service de quelque 160 km de nouvelles routes, entre routes nationales (RN), Chemin de wilaya (CW) et Chemins communaux (CC).

Ainsi, sur ces 160 km de nouvelles voies, 60 km sont de Routes nationale, dont la réalisation a nécessité la mobilisation, au titre des programmes centralisés, d'une enveloppe de près de 600 millions de DA. Parmi les projets réalisés dans ce cadre, le renforcement de la voie d'évitement autoroutière de la ville des Issers (Est de la wilaya), sur une distance de 12 km, sur deux voies, en plus d'une opération d'entretien et de réalisation de nouveaux tronçons routiers à travers le réseau de routes nationales en exploitation à travers la wilaya.

Par ailleurs, ces deux dernières années ont été égale-

ment marquées par la réalisation de 40 km de chemins de wilaya, pour un montant de 700 millions de DA. Ces projets ont profité à 23 communes sur les 32 que compte la wilaya et ont porté, entre autres, sur la réalisation de nouvelles voies et la réhabilitation et l'entretien d'autres axes, ainsi que l'extension du réseau de chemins de wilaya pour réduire les embouteillages sur celles qui en souffrent.

Concernant les Chemins communaux, une enveloppe de 880 millions de DA a été mobilisée au profit de la wilaya, au titre de différents programmes, durant la même période (2020/2021) pour la réalisation de divers projets au profit des communes de Dellys, Afir, Ben Choud, Baghliia, Taourga, Sidi Daoud, Naciria et Ouled Moussa.

Ces projets s'ajoutent à ceux dont a également bénéficié Boumerdès au titre de différents programmes d'urgence visant à améliorer la circulation routière, tels que le projet de dédoublement de la RN 24 entre El-Fouaïs, dans la ville de Boumerdès et l'entrée Est de cette même ville, sur une distance de 2,5 km, ainsi que le projet de dédoublement du CW 122 au niveau de Ouled Moussa.

TLEMEN. DSA

Plus de 40 projets d'investissement concrétisés dans le secteur agricole

La wilaya de Tlemcen a initié la réalisation de 41 projets d'investissement dans le secteur de l'agriculture, lors de la précédente saison agricole 2020-2021, a-t-on appris de la Direction locale du secteur. La même source a indiqué qu'il s'agit de 14 projets d'acquisition de tracteurs et de matériel agricole, ainsi que sept projets concernant la plantation d'arbres fruitiers, sept autres d'élevage de bétail, six concernant l'acquisition de matériel d'irrigation, un projet de réalisation d'une unité de transformation de prunes et un autre pour la réalisation d'une huilerie pour huile d'olive, en plus

de cinq projets de construction des structures d'élevage de volailles et de vaches.

L'agrément a été accordé pour la concrétisation de ces projets par la commission technique de la wilaya chargée d'étudier les dossiers d'investissement dans le secteur agricole, parmi 50 dossiers déposés, selon la même source. Les porteurs de projets ont bénéficié du crédit « Tahadi » auprès de la Banque de l'agriculture et du développement rural pour leur concrétisation.

Le nombre de projets dans le secteur agricole a augmenté par rapport à la saison agricole 2019-2020, qui a vu la concrétisation

de 25 investissements, grâce aux facilités accordés par l'Etat aux porteurs de projets dans le but de créer de la richesse et des postes d'emploi.

Les communes retenues pour abriter ces projets se distinguent par la plantation d'oliviers, de vignes, de blé dur et d'orge, l'élevage de bétail, de volaille et d'abeilles, selon la même source.

Les services agricoles de la wilaya cherchent à diversifier, à l'avenir, les produits agricoles dans ces zones et à motiver les agriculteurs à s'orienter vers la transformation des produits végétaux et animaux et l'exportation, rappelle-t-on.

ORAN. UNIVERSITÉ "MOHAMED BEN AHMED" 2

54 postes de formation en cycle Doctorale ouverts

Cinquante quatre (54) postes de formation en cycle doctorale au titre de l'année universitaire 2021-2022, ont été ouverts par l'Université d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed", a-t-on appris de cet établissement universitaire. Il s'agit de 54 postes au cycle doctoral ouverts dans 9 filières dans 4 domaines de formation au titre de l'année universitaire en cours, a-t-on précisé de même source. A cet effet, 30 postes ont été ouverts dans le domaine des sciences économiques, commerciales et de la gestion et trois postes pour chacune des 10 spécialités de ce domaine de formation. Douze postes ont également été ouverts dans le domaine des langues étrangères (langues française et anglaise), en plus de 9 autres dans les sciences sociales et trois dans le domaine des sciences de la terre et de l'univers, a-t-on fait savoir. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a fixé la période allant du 16 au 27 janvier pour le dépôt des demandes et des dossiers d'inscription en vue de la participation au concours de doctorat, à travers la plateforme numérique "Progress", dédiée à cet effet. La confirmation des choix se fera du 31 janvier au 4 février via le même outil, rappelle-t-on. Les dates des concours d'accès à ce cycle ont également été fixées, les 26 février et 12 mars pour les spécialités en sciences économiques, commerciales et de la gestion, le 5 mars pour les sciences sociales, les 5 et 12 mars pour les langues étrangères et le 3 mars pour des sciences de la terre et de l'univers, rappelle-t-on.

MÉDÉA. UNIVERSITÉ YAHIA FARÈS

Reprise "partielle" des activités pédagogiques

L'université Yahia Fareès de Médéa reprendra "partiellement" ses activités pédagogiques et les œuvres universitaires, à partir, d'hier, dimanche, après une suspension "temporaire" d'une semaine, pour cause de propagation du Covid-19, a indiqué samedi un communiqué du rectorat. Le comité de suivi de l'année universitaire 2021/2022 a décidé, à l'issue d'une réunion, organisée, samedi matin, de la reprise des activités pédagogiques et des œuvres universitaires, dès dimanche, 30 janvier, pour certaines filières et promotions, conditionnant, toutefois, cette reprise par un respect "rigoureux" du protocole sanitaire. Un nouveau calendrier des examens interrompus, pour cause sanitaire, a été établi afin de permettre aux étudiants concernés par la mesure de reprise de passer le reste des épreuves, indique le même communiqué, qui fixe les dates du 31 janvier, pour les examens de 2ème année licence et le 1er février, pour les autres promotions. Les résidences universitaires seront ouvertes, dimanche, aux étudiants qui doivent passer des examens et l'accueil se fera suivant le protocole sanitaire, mis en place, au début de l'année universitaire, souligne ledit communiqué. Les étudiants doivent justifier d'un document sanitaire officiel (test PCR ou Antigénique) en cas d'absence aux examens programmés, note encore le communiqué du rectorat.

SELON SÉOUL

La Corée du Nord lance son plus puissant missile depuis 2017

La Corée du Nord a lancé dimanche son plus puissant missile depuis 2017, selon Séoul, qui estime que Pyongyang pourrait bientôt mettre à exécution sa menace de reprendre ses essais nucléaires ou de missiles balistiques intercontinentaux. Cet essai d'armement est le septième mené par le régime de Pyongyang depuis le début de l'année.



La dernière fois que la Corée du Nord avait effectué autant de tirs en si peu de temps remonte à 2019, après l'échec de négociations entre son leader Kim Jong Un et le président américain de l'époque Donald Trump. La Corée du Sud a averti dimanche que le Nord était en train de suivre "une voie similaire" à celle de 2017, quand les tensions étaient à leur comble dans la péninsule coréenne. Pyongyang "est proche de rompre le moratoire" auto-imposé sur les essais nucléaires et de missiles balistiques intercontinentaux, a jugé le président sud-coréen Moon Jae-in dans un communiqué. L'état-major inter-

armes sud-coréen a indiqué avoir, dimanche à l'aube, "détecté un missile balistique à portée intermédiaire tiré à un angle élevé vers l'est". Un tir à un angle élevé signifie que le missile n'atteint pas sa portée maximale. Le missile a été tiré depuis la province septentrionale de Jagang, d'où la Corée du Nord a lancé ces derniers mois ce qu'elle a présenté comme des missiles hypersoniques. Il a atteint une altitude maximale de 2.000 km et a parcouru environ 800 km en 30 minutes avant de tomber en mer du Japon, a précisé l'état-major. "La Corée du Nord avait effectué des tests similaires pour ses tech-

nologies naissantes en matière de missiles de longue portée en 2017", a tweeté Chad O'Carroll, du site spécialisé NK News. "Cela sous-entend que l'essai d'aujourd'hui concernerait un missile de ce genre, ou peut-être quelque chose de nouveau. En d'autres termes, c'est une grosse information". Le dernier missile de ce type à avoir été testé par Pyongyang était le Hwasong-12, qui avait parcouru 787 km et atteint une altitude maximale de 2 111 km en 2017. À l'époque, les analystes avaient calculé que ce projectile avait la capacité de parcourir 4 500 km, et donc d'atteindre l'île de Guam, un territoi-

re américain dans l'océan Pacifique.

MENACE D'ESSAIS NUCLÉAIRES

Le régime nord-coréen a menacé le 20 janvier de reprendre ses essais nucléaires ou de missiles, s'y disant contraint par la politique "hostile" des Etats-Unis à son égard. Depuis l'investiture du président Joe Biden en janvier 2021, Pyongyang a rejeté les différentes propositions de dialogue faites par Washington. Et Kim Jong Un a réaffirmé en décembre que sa priorité était de moderniser l'arsenal du pays. Vendredi, l'agence nord-coréenne KCNA a publié des images de M. Kim visitant une usine d'armement. Sur une de ces photos, on le voit rayonnant, portant son habituel manteau de cuir noir à ceinture, entouré d'officiels en uniforme, dont les visages sont floutés. L'essai de dimanche constitue une "violation claire" des résolutions de l'ONU, a déclaré un porte-parole du département d'Etat américain à l'agence Yonhap. Selon Soo Kim, analyste chez Rand Corporation, la Corée du Nord a attendu son heure et, désormais, "accélère progressivement" ses essais d'armes. "Kim a retenu son appétit pour les

tests et les provocations", explique-t-elle. "Maintenant le moment est venu, et les tirs répétés de missiles ajoutent un nouveau problème à une liste de défis internationaux déjà bien remplie pour Washington". Ces essais nord-coréens interviennent dans une période délicate pour la région: la Chine, seul allié majeur du régime nord-coréen, accueille les Jeux olympiques d'hiver en février et la Corée du Sud tient une élection présidentielle en mars. Pyongyang se prépare à célébrer le 80e anniversaire de la naissance du père de Kim, le défunt Kim Jong Il, en février, puis le 110e anniversaire de son grand-père, Kim Il Sung, le dirigeant fondateur du pays, en avril. La multiplication des essais d'armes survient aussi à un moment où l'économie nord-coréenne est à mise à genoux par les sanctions internationales et par quasiment deux ans de fermeture des frontières au nom de la lutte contre le Covid-19. "Le régime de Kim est à l'écoute de ce qui se dit à l'extérieur à propos de sa faiblesse interne", explique Leif Easley, professeur à l'Université Ewha. "Alors il veut rappeler à Washington et à Séoul que toute tentative pour le renverser serait bien trop coûteuse".

Pub

CINEMA

Licorice Pizza, Dune et West Side Story, favoris dans la course aux prix

Avec *Belfast* et *The Power of the Dog*, cinq films se partagent le statut de favoris. Les productions nominées aux Oscars 2022 seront dévoilées le 8 février.

La course annuelle aux grands prix cinématographiques est lancée. Le space opera *Dune*, la chronique adolescente saveur 1970s *Licorice Pizza* et le remake de la comédie musicale *West Side Story* ont été propulsés jeudi dans la course aux prix les plus prestigieux d'Hollywood. Les trois films ont été sélectionnés par les syndicats des réalisateurs, des producteurs et des scénaristes. Les transformant ainsi en candidats de taille pour la compétition des Oscars.

L'association américaine des réalisateurs (DGA) est considérée par les experts comme un indicateur très fiable en vue des Oscars: 16 fois au cours des 18 dernières années, le principal gagnant a remporté dans la foulée l'Oscar du meilleur réalisateur. Cette année, la DGA a retenu Kenneth Branagh pour *Belfast*, Jane Campion pour *The Power of the Dog*, Denis Villeneuve pour *Dune*, Paul Thomas Anderson pour *Licorice Pizza* et Steven Spielberg pour *West Side Story*.

Ces cinq films figurent également dans les nominations dévoilées jeudi par l'association des producteurs (PGA), qui compte dix titres au total. Depuis la création des PGA Awards en 1990, tous les films ayant reçu l'Oscar suprême du meilleur long-métrage figuraient dans la sélection des PGA, à l'exception de *Braveheart*, le film d'action historique de Mel Gibson sorti en 1995. Parmi les absents remarquables de la liste des nominations ce jeudi figurent *The Tragedy of Macbeth* de Joel Coen et



Coïncidence d'un calendrier encore bousculé cette année, les différents collèges de l'Académie des arts et sciences du cinéma, qui organise les Oscars, ont commencé à voter jeudi pour leurs nominations.

House of Gucci de Ridley Scott. Les fans qui espéraient voir en lice de grands succès commerciaux comme *Spider-Man: No Way Home* (1,7 milliard de dollars de recettes) ou le dernier *James Bond* *No Time to Die* ont aussi été déçus.

CINQ FAVORIS

Dune, adaptation du roman de science-fiction de Frank Herbert par Denis Villeneuve, a en revanche reçu un grand coup de pouce jeudi avec ses nominations, après avoir été laissé pour compte début janvier par le syndicat des acteurs. *Licorice Pizza*, qui explore la nostalgie de l'adolescence dans le Los Angeles des années 1970, et *West Side Story* n'avaient pas eu

beaucoup plus de chance à l'époque mais ont été retenus, tout comme *Dune*, par le syndicat des scénaristes (WGA).

Belfast, inspiré par l'enfance de Kenneth Branagh au cœur des violences nord-irlandaises de la fin des années 1960 et le western sombre *The Power of the Dog* n'étaient pas éligibles aux WGA Awards mais sont présents dans de nombreuses catégories pour les autres nominations. Les différents syndicats professionnels d'Hollywood décernent tous les ans leurs prix, récompensant les œuvres les plus méritantes à leurs yeux et traçant souvent le chemin vers les Oscars, récompenses phares qui clôturent traditionnellement la saison. Coïncidence d'un calendrier encore bousculé cette année, les différents collèges de l'Académie des arts et sciences du cinéma, qui organise les Oscars, ont commencé à voter jeudi pour leurs nominations. Elles seront dévoilées le 8 février. La saison des prix cinématographiques a été prolongée cette année par le report de la cérémonie des Oscars au 27 mars, vraisemblablement pour éviter un conflit avec les Jeux Olympiques d'hiver. Ainsi qu'avec le Superbowl, la finale du championnat de football américain, qui se déroule à Los Angeles.

AUTRICHE

A Vienne, une exposition revient sur «l'obsession freudienne» de Dali

Une nouvelle exposition à Vienne revient sur l'obsession que voua dans ses années de formation Salvador Dali aux écrits de Freud, dans lesquels il trouva la source de son inspiration surréaliste. A travers une centaine d'objets, de peintures et d'œuvres de jeunesse "que l'on ne voit pas souvent" selon sa directrice Stella Rollig, le musée du Belvédère démontre l'influence considérable qu'exerça l'Autrichien Sigmund Freud (1856-1939) sur l'artiste espagnol (1904-1989). La traduction dans la langue de Cervantès de "L'interprétation du rêve" permet à Dali, alors étudiant madrilène, de comprendre "les fantasmes, peurs, désirs et frustrations de son monde intérieur et de l'encourager à les traduire en images", explique le commissaire Jaime Brihuega, qui a dévoilé cette semaine en avant-première l'exposition. La psy-



chanalyse l'éclaire sur ses névroses puisant leur origine dans une enfance et une adolescence marquées par la mort de son frère et de sa mère, par l'éducation autoritaire de son père et par le remariage de ce dernier avec la sœur de la défunte. Fasciné par son long "voyage en psyché", devenant

grand connaisseur des théories freudiennes, il est rassuré de constater que ses angoisses sont largement partagées, et il les intègre à son travail. L'exposition montre par exemple "Cygnes se reflétant en éléphants", une huile sur toile peinte à l'aide d'une méthode issue de la psychanalyse, qui

dégage une impression d'irrationnel. Dali n'a alors qu'une seule idée en tête: rendre visite au célèbre docteur. À trois reprises, il voyagera dans ce but en Autriche: il s'adonne au ski, se délecte des gâteaux du célèbre hôtel Sacher mais ne parvient pas à rencontrer le grand maître. Grâce à l'entregent de l'écrivain Stefan Zweig, son vœu sera exaucé en 1938 à Londres, où Freud a tardivement fui les nazis. Cette entrevue marquera la fin de sa période freudienne. Plus tard, au sujet du surréalisme, mouvement qui explore l'inconscient, il dira: "Sigmund Freud nous a montré la voie". Le roi et la reine d'Espagne visiteront lundi cette exposition intitulée "Dali-Freud, une obsession", ouverte jusqu'au 29 mai et marquant aussi la réouverture du Bas Belvédère, une partie du musée fermée pour travaux durant un an et demi.

"JEU DE LA DAME"

La plainte d'une légende des échecs soviétique contre Netflix jugée recevable

Une juge de Los Angeles a jugé recevable la plainte déposée contre Netflix par la Géorgienne Nona Gaprindachvili, légende des échecs soviétiques qui accuse la plateforme de l'avoir dénigrée de manière sexiste dans sa série à succès "Le jeu de la dame". La championne géorgienne réclame 5 millions de dollars à Netflix au titre des dommages et intérêts. Dans la série, un personnage affirme que la championne géorgienne "n'a jamais affronté d'hommes" en compétition, contrairement à l'héroïne fictive du "Jeu de la dame", l'Américaine Beth Harmon interprétée par Anya Taylor-Joy. Cette allégation visant Mme Gaprindachvili "est manifestement fautive, ainsi que grossièrement sexiste et dénigrante", précise la plainte déposée en septembre dernier par la championne, aujourd'hui âgée de 80 ans. La plainte rappelle que Mme Gaprindachvili, devenue en 1978 la première femme grand maître d'échecs de l'histoire, avait déjà affronté des dizaines de joueurs masculins de premier plan en 1968, année où "Le jeu de la dame" est censé se dérouler. Netflix s'était défendue d'avoir voulu offenser la championne et assuré dans un communiqué avoir "le plus grand respect pour Mme Gaprindachvili et son illustre carrière". La plateforme avait toutefois à l'époque jugé cette plainte sans "aucun fondement", plaidant qu'il s'agit d'une œuvre de fiction protégée par la Constitution américaine et son premier amendement qui garantit la liberté d'expression. Dans une décision prononcée jeudi, la juge californienne Virginia Phillips a estimé qu'une œuvre de fiction n'était pas à l'abri de poursuites pour diffamation si elle portait atteinte à des personnes réelles. Née en 1941 à Zougidi, dans l'ouest de la Géorgie, Nona Gaprindachvili joue aux échecs depuis l'âge de 13 ans. Elle a remporté le championnat du monde féminin à 20 ans et a défendu son titre avec succès à quatre reprises, avant de perdre sa couronne en 1978 face à une autre Géorgienne de 17 ans, Maia Tchibourdanidzé. Lors de sa diffusion, *The Queen's Gambit* ("Le jeu de la dame" en français) avait battu des records avec 62 millions de vues dans le monde en l'espace de quatre semaines et a remporté onze Emmy Awards.

Les courses en direct



HIPPODROME ANTAR IBN CHEDDAD ES SENIA - ORAN
LUNDI 31 JANVIER 2022 - PRIX : INHIDAR - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

La pouliche Kirsada, peut frapper d'entrée

Ce lundi dernier jour du mois de janvier l'hippodrome Antar Ibn Cheddad Oran nous propose ce prix Inhidar réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 121 000 dinars en gains et places depuis septembre passé, qui se présente très intéressant. Le lot est bien homogène, et l'arrivée n'est pas facile à déchiffrer, on peut même rajouter Amjad ou Kirta, à nos pronostics.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. DOREZ.** Il court sur un parcours qui peut lui plaire. Méfiance.
- 2. CHEBLI.** Il reste difficile à négliger définitivement.
- 3. MAJD AL ARBAA.** Il a l'air quand même de bien s'entendre avec l'apprenti Djellouli, on peut le retenir pour une cinquième place.
- 4. FATEH D'HEM.** Il fait partie des prétendants à la victoire. À suivre.
- 5. NEDJM EL FETH.** Il peut faire partie des prétendants aux places. Outsider assez intéressant.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
N. KHALFAOUI	1	DOREZ	B. BENSALD	57	7	A. BOUTERRA
M. DILMI	2	CHEBLI	AZ. ATHMANA	56	1	PROPRIÉTAIRE
HARAS DU MEHAR	3	MAJD AL ARBAA	JJ : EH. DJELLOULI	56	13	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	4	FATEH D'HEM	M. DJELLOULI	56	9	H. FATMI
D. AFFANE	5	NEDJM EL FETH	R. BELMORSLI	55	6	PROPRIÉTAIRE
B. BENARBIA	6	AMJAD	KH. NAIR	55	8	M. MESSAOUD
B. BENARBIA	7	MAKHLOUFI	H. METIR	54	4	M. MESSAOUD
R. MESSAOUD	8	SOMOUDE EL ASYL	A. MESSAOUD	54	12	PROPRIÉTAIRE
ST. BENZADI	9	EL DORA D'HEM	JJ : MD. ASLI	52,5	3	K. ASLI
ABZ. AOUED	10	KIRTA	F. MOUISSI	52	10	K. HABES
ABZ. AOUED	11	KIRSSADA	AP : D. MABROUK	51	11	K. HABES
M. ARABI	12	BADR EL BOUDOUR	F. AMMAR	51	5	RD. MESSAOUD
M. BOUKHALAT	13	KITTY	JJ : B. TORDJEMANE	50,5	2	A. BOUTERRA

6. AMJAD. Il faut qu'il soit sur une grande forme pour pouvoir tirer son épingle du jeu avec ce lot.

7. MAKHLOUFI. Tâche assez difficile. Barré.

8. SOMOUDE EL ASIL. Il s'attaque à plus fort partie. À revoir.

9. EL DORA D'HEM. C'est en cas de défaillance de nos favoris qu'elle peut finir pour une cinquième place.

10. KIRTA. Il court dans son jardin, mais avec la monte du vieux jockey Mouissi, on peut douter. Outsider lointain.

11. KIRSADA. Il faut surveiller de très près cette pouliche, elle a été bien conseillée en dernier lieu..

12. BADR EL BOUDOUR. Trop longtemps absente des pistes.

À revoir.

13. KITTY. Au mieux, elle sera cochée au bout d'une longue combinaison.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

4. FATEH D'HEM - 11. KIRSSADA - 3. MAJD AL ARBAA - 9. DORA D'HEM - 2. CHEBLI

LES CHANCES

1. DOREZ - 13. KITTY

Une bande criminelle impliquée dans le cambriolage d'une bijouterie arrêtée à Oran

Les services de police d'Oran ont démantelé une bande criminelle impliquée dans le cambriolage d'une bijouterie et récupéré les objets volés d'une valeur de 10 millions de dinars, a-t-on appris, hier, de la direction de la sûreté de wilaya. Un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques a indiqué que l'opération a eu lieu suite à l'appel d'un citoyen via le numéro vert 1548 avisant les services de police du cambriolage d'une bijouterie sise au centre-ville d'Oran. La brigade criminelle relevant du service de wilaya de la police judiciaire, en coordination avec la 16e sûreté urbaine, a entamé ses investigations avec le propriétaire de la bijouterie, qui a affirmé qu'il a été victime d'un braquage par un couple qui s'est emparé de bijoux d'une valeur d'environ 10 millions DA, indique la même source.

Les investigations approfondies des éléments de police, avec l'aide des moyens techniques modernes, notamment des caméras de surveillance installées au centre-ville, se sont soldées par l'identification des suspects et leur localisation. Ils ont été arrêtés en un temps record en possession des bijoux volés, dissimulés dans un sac, selon le même communiqué. Suite à la perquisition du logement loué par le suspect principal, les policiers ont découvert un coffre en acier contenant des factures et des reçus de vente concernant des clients de la victime et ont saisi une arme de pêche et des objets utilisés dans le cambriolage. Lors de cette opération, les services de police sont parvenus à récupérer l'ensemble des bijoux dérobés et une somme de 60.000 DA, ainsi que deux véhicules utilisés dans le braquage, a indiqué la même source.

Saisie de près de 32.000 comprimés psychotropes à M'sila

Les éléments de la brigade polyvalente des Douanes algériennes de M'Sila dépendant de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Bordj Bou Arréridj en collaboration avec le secteur militaire de M'Sila ont saisi 31.992 comprimés psychotropes, a-t-on appris hier dans un communiqué de cette Inspection. L'opération a donné lieu à l'arrestation de quatre (4) individus et la saisie de 31.992 comprimés psychotropes dissimulés dans deux véhicules de tourisme, selon la même source qui a fait état d'une amende douanière infligée après l'élaboration d'un dossier judiciaire conformément aux dispositions du Code des Douanes et l'ordonnance n° 05-06 relative à la lutte contre la contrebande. Selon le communiqué, l'opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les éléments des Douanes algériennes et qui reflètent la vigilance et la mobilisation pour faire face à cette forme de crime.

Trois personnes mortes par asphyxie au monoxyde de carbone en 24 heures

Trois (03) personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone, à Souk-Ahras et à Mascara, durant les dernières 24 heures, a indiqué hier, la Protection civile dans un communiqué. Les éléments de la Protection civile ont enregistré le décès d'une femme âgée de (51 ans) à Souk-Ahras et de deux (02) enfants à Mascara, issus de la même famille, âgés respectivement de 17 ans et 15 ans, suite à l'inhalation de gaz (CO) émanant d'appareils de chauffage au domicile familial, a-t-on précisé de même



source En outre, l'intervention des éléments de la Protection civile a permis de prodiguer des soins de première urgence à 14 per-

sonnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau, à travers les wilayas de Sétif,

Guelma, M'sila, El-Bayadh, Tindouf, Naama et Ghardaïa. Concernant les accidents de la circulation, les unités de la Protection civile ont effectué cette même période à travers plusieurs wilayas, enregistrant 131 blessés. Pour ce qui est de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), 21 opérations de sensibilisation et 33 autres de désinfection ont été effectuées à travers le territoire national, ayant touché des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Une ONG américaine documente dans un film le meurtre de 78 enfants palestiniens en 2021

L'organisation américaine "Si les Américains savaient", a publié un court métrage documentant le meurtre de 78 enfants palestiniens par les forces d'occupation israéliennes en 2021. Le film, qui fait partie d'une campagne visant à mettre fin au soutien financier américain à l'occupation israélienne, a été publié sur les réseaux sociaux, et dévoile le nombre et la manière dont les enfants palestiniens ont été tués par l'occupation israélienne. L'organisation détaille, dans le film, les aides militaires et financières américaines à l'entité sioniste. Selon l'ONG, au cours de l'exercice 2020, les Etats-Unis ont fourni aux Israéliens au moins 10,5 millions de dollars par jour d'aide militaire. L'organisation "Si les américains savaient" a appelé le Congrès à montrer le film lors des réunions des différents comités du Congrès pour sensibiliser les gens sur les violations et les crimes israéliens continus contre les Palestiniens.

Chlef : démantèlement d'un réseau international spécialisé dans l'organisation de harka

La brigade criminelle relevant du service de wilaya de la police judiciaire de Chlef a démantelé un réseau international spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et procédé à l'arrestation de cinq individus, a-t-on appris hier, auprès de la Cellule de communication et des relations publiques.

Le chargé de l'information, le commissaire de police Chérif Ankoud a précisé dans une déclaration à l'APS que les éléments de la brigade criminelle ont arrêté, dans le cadre de ses efforts de lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine, cinq (5) individus (30 à 65 ans) issus de la wilaya de Chlef et de certaines wilayas de l'ouest activant dans le cadre d'un réseau criminel international de trafic d'êtres humains et d'organisation de traversées clandestines par mer. L'opération a été rendue possible suite à l'exploitation d'informations obtenues auprès de personnes victimes d'escroquerie de la part des membres de ce réseau qui leur promettaient une traversée par mer vers



l'autre rive de la méditerranée, selon les explications de Ankoud.

L'enquête diligentée a permis l'arrestation de cinq individus et la saisie d'un zodiac motorisé en sus de quatre voitures touristiques achetées avec les fonds issus des sommes collectées auprès des victimes, candi-

dats à l'émigration. Après accomplissement des procédures légales, les mis en cause ont été déferés devant les juridictions de Boukader (Ouest de Chlef) pour organisation de traversées clandestines par mer dans le cadre d'une bande criminelle internationale organisée.

Inde : vague de froid inhabituelle à New Delhi

Une vague de froid inhabituelle s'abat ces derniers jours sur New Delhi, provoquant des décès chez les sans-abri de la métropole indienne de 20 millions d'habitants, ont rapporté hier des médias. La capitale de l'Inde est habituée aux variations météorologiques extrêmes, avec des températures dépassant souvent les 35 ou 40 degrés, des pluies diluviennes ou des pics de pollution en automne. Malgré cela, le vent et la pluie glaciale de ce mois de janvier sont vécus par beaucoup comme une épreuve. Mardi, New Delhi a enregistré son jour de janvier le plus froid depuis 2013 avec une température maximale de 12,1 C, soit dix degrés en dessous de la normale saisonnière. Les minimales ont parfois frisé zéro et sont restées sous 10 C pendant plusieurs jours. Depuis le début de l'année, 176 personnes sont mortes de froid dans la ville, selon Sunil Kumar Aledia, membre d'une des principales organisations d'aide aux sans-abri de la capitale. "A cause de ces températures extrêmes, beaucoup de gens dans la rue meurent", a-t-il déclaré à l'AFP. Selon le bureau météorologique indien, les températures maximales à Delhi ont été inférieures de deux à six degrés à la moyenne pendant presque tout le mois de janvier.

MISE AUX POINGS

«Les autorités marocaines violent quotidiennement les accords militaires signés par les deux parties au conflit sahraoui, et endossés par le Conseil de sécurité»

Amar Belani, Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 21 km/h
Humidité : 62 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 14 km/h
Humidité : 90 %

Dohr : 13h02
Assar : 15h51
Maghreb : 18h16
Ïcha : 19h36

Mardi 29
djoumad el thani
Sobh : 06h22
Chourouk : 07h50

GRACE « AUX STRATÉGIES » DU PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

Mali : 50 000 réfugiés de retour dans leurs villages

Au moins 50 000 réfugiés maliens, sur les quelques 350 000 recensés, ont regagné leurs villages d'origine, depuis le 28 décembre dernier, jusqu'à vendredi 28 janvier courant, a annoncé, samedi soir, le Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, à la télévision nationale.

Le retour des réfugiés maliens a été possible, selon le même responsable « grâce au changement des stratégies mises en place par le président de la transition et le ministre de la Défense et des anciens combattants ». Indiquant que « sur 350 000 réfugiés à l'intérieur et à l'extérieur, 50 000 sont, aujourd'hui, retournés dans leurs villages d'origine », le PM Choguel Kokalla Maïga, a ajouté que l'armée malienne « est aujourd'hui dans des conditions exceptionnelles qui lui permettent d'accomplir sa mission régalienne historique, pour sécuriser le peuple malien ».

Poursuivant son message au peuple malien, il a déclaré que « l'objectif du Président de la Transition et du gouvernement est que dans quelques mois, nous



Rh. D.F.

pacifions l'écrasante majorité de notre territoire national pour pouvoir aller aux élections ». Soulignant que « depuis le 28 décembre 2021 jusqu'à ce jour, des résultats spectaculaires contre les groupes terroristes ont été enregistrés par l'armée malienne qui est aujourd'hui à l'offensive » il affirme que « la peur a changé de camp, des terroristes sont neutralisés, des bases détruites, des armes et munitions saisies » précisant qu'« aujourd'hui dans toutes les régions du Mali, les citoyens sentent le retour de la paix petit à petit ».

En outre, Choguel Kokalla Maïga s'est

exprimé sur les sanctions de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (Uemoa) contre le Mali, en dénonçant le caractère « illégal et illégitime » de ces mesures. Le responsable malien a rappelé à ce propos, que « malgré tout, le gouvernement reste ouvert au dialogue et si c'est à l'issue des discussions avec nos frères que nous arrivons à un programme, nous allons expliquer au peuple malien pourquoi on a fait telle ou telle concession » et d'indiquer que « la seule chose sur laquelle on ne peut pas faire des concessions, c'est la sécurité des personnes et des biens ».

Il affirme « que « rien ne nous fera reculer sur la recherche de la sécurité des Maliens avant toute chose ». Le Premier ministre a, cependant, salué la démarche de l'Union africaine à travers le président de la commission qui, selon lui, s'est investi pour renouer le dialogue entre le Mali et la Cédéao, espérant qu'avec l'intervention de l'Union Africaine le dialogue sera renoué, tout en rappelant que « le Mali est un état indépendant et souverain, il faut aider le Mali à exercer la plénitude de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire ».

R. I.

ILS AVAIENT PERPÉTRÉ LEUR CRIME EN PLEIN CENTRE-VILLE D'ORAN

Les cambrioleurs d'une bijouterie arrêtés

Les services de police d'Oran sont parvenus à appréhender les auteurs du cambriolage d'une bijouterie commis mardi dernier, en plein jour et en pleine rue Khemisti dans le centre-ville d'Oran, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya précisant que le butin volé, d'une valeur de 10 millions de dinars, a été récupéré. La même source a indiqué que l'opération a eu lieu suite à l'appel d'un citoyen via le numéro vert 1548 avisant les services de police du cambriolage d'une bijouterie en plein centre-ville d'Oran.

La brigade criminelle relevant du service de wilaya de la police judiciaire, en coordination avec les éléments de la 16e sûreté urbaine, a entamé ses investigations et grâce au



signalement fourni par la victime, le propriétaire de la bijouterie, et au visionnage des vidéos de caméras de surveillance dans le centre-ville, les auteurs ont été identifiés et localisés. Ces derniers, deux hommes et une femme ont été arrêtés en possession des bijoux volés, dissimulés dans un sac, selon la même source précisant

que la perquisition du logement qu'ils avaient loué, a permis de récupérer le butin volé et ont saisi une arme blanche (un fusil harpon).

Les policiers ont également saisi sur les lieux, une somme de 60 000 DA, ainsi que deux véhicules utilisés dans le cambriolage, indique la même source.

Slimane B.

LOGEMENT SOCIAL

Des demandeurs protestent à Bouira

Il s'agissait de plusieurs dizaines de malheureux demandeurs de logements sociaux dont les noms ne figuraient pas sur la liste provisoire des 326 logements sociaux qui vient d'être affichée, à avoir pris part à une action de protestation, organisée hier matin, au siège de la commune de Kadiria. En effet, le siège de l'hôtel de ville, sis à une trentaine de kilomètres au nord/ouest du chef-lieu de la wilaya à été, envahi par des dizaines de malheureux demandeurs de logements sociaux.

Les mécontents ont entamé leur action de protestation par l'organisation d'un sit-in avant de durcir le ton et passer à la fermeture du siège de l'APC. Quelques instants plus tard, le chef de la daïra qui se rendait sur les lieux à pris langue avec les manifestants.

Ce commis de l'État a reçu plusieurs personnes parmi les mécontents dans le bureau du tout nouveau maire, auquel il a expliqué la procédure légale à suivre pour demander leurs droits, soit émettre des recours à la commission des recours de la wilaya de Bouira. Après leur entretien avec le chef de daïra et le maire, les protestataires ont été ramenés à de meilleurs sentiments et ont décidé de sursoir à leur action de protestation. Le siège de l'APC qui était resté fermé durant toute la matinée a été rouvert au début de l'après-midi et un calme précaire est revenu sur les lieux. Il importe de rappeler en outre qu'un autre quota de logements sociaux a été distribué au début de la semaine écoulée dans la commune voisine Aïn Turk, ici même si plusieurs malheureux demandeurs ont formulé des recours auprès de la commission de wilaya des recours, aucun incident majeur ni manifestation n'a eu lieu. Notons enfin que plusieurs quotas de logements tous types confondus seront livrés dans le courant de l'année en cours.

Omar Soualah

SOUS-RIRE

Omicron

L'Algérie prolonge la fermeture des écoles



RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr